

Assurez-vous contre les Incendies
Assurez-vous contre les Accidents
Protégez-vous et votre Famille
JOS. C. HEBERT, Notaire,
MONTMAGNY.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. 11.—No 31

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 28 AVRIL 1911

La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire.

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié par la "Compagnie du Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT	
District de MONTMAGNY	1 an..... \$ 0.50 6 mois..... 0.25
CANADA	1 an..... \$ 1.00 6 mois..... 0.50
ETATS-UNIS	1 an..... \$ 1.50 6 mois..... 0.75

TRICENTENNAIRE PAYABLE D'AVANCE
La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi, janvier 1911 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1911 et qu'on est en droit de recevoir le journal jusqu'en janvier 1912. Si, au mois de janvier 1912, l'abonnement n'est pas renouvelé, nous ne pouvons rendre service en nous signalant octobres, février, etc. (de poste ou d'express) à l'ordre de "La Compagnie du Peuple", Montmagny. Prière de toujours donner l'adresse d'expédition ou de demander de changer l'adresse du journal.
Annonces officielles 1ère insertion, 10c la ligne. Insertions supplémentaires, 5c la ligne. Annonces commerciales à long terme, tarif spécial.
Natalités, Mariages, Sépultures, 25c.
M. Jos. C. Hébert, notaire, de Montmagny, est autorisé à percevoir tous comptes d'abonnement et à en donner des notes.

ÇA NE PASSE PAS PARTOUT

On peut attendre bien des choses des députés qui ont imposé au pays la politique navale du gouvernement Laurier, sans consulter le peuple. Après avoir sacrifié de gaieté de cœur l'intérêt public par la création d'une marine de guerre qu'il a-t-il d'étonnant à ce qu'ils fassent fi de tout sens moral en donnant un certificat de bonne conduite à M. Lanctôt, député de Richelieu, dans son affaire de peinture.

Il faut dire que les journaux ministériels français, à la honte de notre race, ont approuvé sans vergogne le blanchissage de M. Lanctôt. Mais les journaux libéraux anglais ont plus de dignité. Le "Herald" de Montréal, par exemple, bien que le gouvernement lui accorde des subsides considérables, ne se gêne pas de passer condamnation sur l'affaire de peinture de la maison de M. Lanctôt par les employés du ministère de la marine.

Voici ce que le grand journal libéral écrit à ce sujet, sous le titre : "Chaussure du mauvais pied" :

Ce qu'il y a d'irritant dans l'affaire c'est que l'on suppose que les libéraux sont prêts à défendre M. Lanctôt, à soutenir qu'il a le droit de faire peindre sa maison par les ouvriers à l'emploi du gouvernement et avec de la peinture appartenant au gouvernement, parce qu'en défendant M. Lanctôt ils sont censés défendre le cabinet Laurier. Le "Herald", pour sa part, n'est pas disposé à reposer sa confiance en l'administration Laurier sur une base pareille. Le fait est, en effet, que le peinturage de la maison a été fait de connivence entre le député de Richelieu et des fonctionnaires subalternes de Sorrel, et que le ministre de la Marine était précisément à s'enquérir des faits à ce sujet quand la demande d'enquête a été faite par M. Blondin.

Et l'on voudrait que les libéraux témoignent de leur confiance en l'administration de M. Brodeur, en exprimant leur satisfaction de ce qui a été fait, au préjudice de la réputation du département de M. Brodeur, hors de sa connaissance et sans son approbation. Cela ne passera pas. Evidemment, M. Lanctôt, malgré son habileté incontestable, ne s'est pas rendu compte qu'un homme public a une responsabilité envers ceux qui lui accordent leur confiance, comme envers les chefs et les autres tenants du parti. Il paraît satisfait d'avoir prouvé qu'il a payé le temps des peintres, et remplacé les matériaux employés chez lui. Il ne semble pas reconnaître qu'il était indigne de lui, membre du Parlement, de s'entendre avec des fonctionnaires subalternes, hors de la connaissance de leurs supérieurs sur les lieux, et même de faire travailler pour lui des ouvriers dont les services devaient être tout le temps à la charge de la Couronne et peut-être répartis pour l'exécution de quelque travail ordonné par le gouvernement. Si M. Lanctôt ne voit pas ce qu'il y a d'indigne là-dedans, il devrait remplir un autre rôle que celui d'un chef du parti libéral.

Il est certain qu'aujourd'hui le gouvernement ne peut se maintenir en ce pays sur le principe que ses partisans au Parlement sont justifiés de faire des actes semblables. Ceux qui, depuis quinze ans, ont accordé leur confiance à leur appui à Sir Wilfrid Laurier, à M. McPherson, Paterson, Fisher et Brodeur, et qui sont disposés à leur continuer cette confiance, n'ont pas d'excuses à offrir à M. Lanctôt pour ne pas approuver sa conduite : ils ont plutôt des comptes à lui demander pour avoir manqué de se tenir à la hauteur de la dignité que lui impose sa position de confiance et d'honneur.

ÇA NE SERA PAS UNE AFFAIRE D'OR

L'honorable M. Brodeur a déclaré que chaque maître de poste recevra deux piastres par sujet qu'il recrutera pour la marine de guerre Laurier.

Ca ne marche pas à toute vapeur, la marine de guerre. Il faut d'abord payer pour trouver des marins qui exigent à leur tour une bonne solde. Et même avec cette combinaison, il n'est pas certain que les vaisseaux s'empressent facilement. Alors, si l'électorat ne signifie pas clairement son intention de mettre fin à cette entreprise militariste, le gouvernement ne devra-t-il pas avoir recours à l'enrôlement obligatoire pour avoir le nombre suffisant de marins pour ses vaisseaux de guerre?

En attendant, il est amusant de voir les maîtres de poste se transformer en agents de militarisme. Nous est avis cependant que ceux de notre district ne feront pas fortune avec le recrutement des marins de M. Laurier. S'ils avaient la mauvaise inspiration de faire trop de zèle, ils gagneraient plutôt autre chose que des dollars.

Hommage à notre Saint-Père le Pape

Voici le texte du document que le clergé canadien se propose d'envoyer au Très Saint Père. C'est une protestation solennelle contre les insultes à la Papauté, à l'occasion des fêtes du cinquantième de l'invasion de Rome. C'est le vol des Etats Pontificaux que l'on glorifie en ce moment et la lettre ci-dessous est une solennelle affirmation des droits du Pontife romain et un respectueux hommage de soumission des Canadiens du diocèse de Québec au Saint-Siège.

A Sa Sainteté Pie X

Très Saint Père,

L'année mil neuf cent onze se présente avec les regards catholiques avec un cortège de dates et de visions lugubres. Elle rappelle au monde chrétien l'audace sacrilège par laquelle, il y a cinquante ans, un monarque ambiteux et spoliateur osa usurper une couronne qui, pendant tant de siècles, avait orné le front et symbolisé l'usage civil du Vicaire de Jésus-Christ.

Elle évoque le souvenir des menées ténébreuses, des complots hypocrites, des résolutions et des combinaisons machiavéliques dont l'effet allait être d'arracher, lambeau par lambeau, au Souverain Pontife son domaine temporel et de le constituer lui-même prisonnier dans un coin de la ville de Rome.

Il y a là, nous le savons, pour les ennemis de l'Eglise, partout où ils dominent, l'occasion de vives et bruyantes réjouissances. Ce doit être, pour les amis de l'ordre et du droit, en quelque pays qu'ils habitent, le signal d'un redoublement de foi dans la Providence divine, de confiance et d'espérance dans les destinées immortelles du catholicisme et dans le triomphe final des revendications du Pontife romain.

L'Eglise à laquelle nous sommes fiers d'appartenir est une société parfaite et autonome. Cette autonomie, dont Dieu lui-même l'a dotée et qui fait partie de ses attributions les plus essentielles, exige que son autorité s'exerce non d'une manière quelconque mais dans des conditions d'une pleine et entière liberté. Le Pape, par cela même qu'il est le prince des peuples et qu'il étend sur toutes les têtes le sceptre de sa souveraineté, ne doit dépendre d'aucune royauté terrestre.

C'est pour garantir cette indépendance nécessaire que s'était de bonne heure, par un concours d'événements providentiels, constitué en Italie l'Etat Pontifical. Et c'est pour maintenir ce domaine traditionnel, qu'à tant de fois et contre les plus ardentes convoitises, l'influence du Pape et celle des Princes les plus chrétiens s'élèveront en coalition glorieuse.

Nous regrettons de le constater : ce sera la honte du dix-neuvième siècle d'avoir laissé se perpétuer, par lâcheté, par intérêt ou par mépris, l'attentat qui mit fin non pas sans doute aux droits imprescriptibles du Saint-Siège, mais aux possessions territoriales dont il jouissait. Un grand crime a été commis, dont le souvenir pèse lourdement sur ses auteurs et sur la contagion, de révolte en révolte, ne peut qu'être fatale à la société tout entière.

Pour prévenir ce crime, Très Saint Père, le Canada catholique se fit un devoir et une gloire de porter à l'armée épuisée de Pie IX le secours généreux de sa foi et de son courage.

Pour protester contre l'injustice commise, nos évêques organisèrent

les manifestations les plus solennelles : hommes d'Eglise et hommes d'Etat, rivalisant d'éloquence, exhortèrent tour à tour la même plainte et firent monter vers le trône papal les mêmes expressions de sympathie, les mêmes témoignages d'amour.

Ces plaintes et ces regrets, les catholiques du diocèse de Québec, sollicitent humblement la permission d'en renouveler aujourd'hui à Votre Sainteté l'expression respectueuse et douloureuse.

Nous comprenons en effet, Très Saint Père, qu'une situation de plus en plus pénible est faite au chef de l'Eglise, qu'elle est une situation qui préoccupe son esprit, qu'elle angoisse et étreint et brise son cœur. Non seulement on l'a dépouillé de ce patrimoine sacré que les siècles avaient respecté, mais sur le territoire de ses anciens Etats et jusque dans l'enceinte de sa ville épiscopale il est contraint d'assister au triomphe insolent de l'impie puissance et de la maîtresse. Naguère encore, Très Saint Père, une voix insulante, partie du Capitole, s'élevait jusqu'à vos oreilles et créait dans tout l'univers catholique un vaste courant d'indignation.

Nulle part cette émotion n'a été plus vive, plus spontanée qu'au Canada.

C'est que, Père bien-aimé, vous êtes vraiment pour nous tout ce que ce beau nom comporte. Vos peines sont nos peines : vos douleurs sont nos douleurs ; aux préoccupations de votre cœur paternel résonnent par une communication intime les sympathies franches et profondes de nos âmes fidèles et dévouées.

Ce dévouement, nous en déposons aux pieds de Votre Sainteté le témoignage ému. Et pendant que tant de chrétiens, oubliant des bienfaits, se souviennent de la Papauté et par l'Eglise, abandonnant ingratement l'une et l'autre, nous, catholiques de cette province française de Québec et de ce diocèse fondé par le Vénérable François de Laval, voulons autant qu'il dépend de nous, compenser cette ingratitude et protester de notre fidélité inviolable au Siège du Bienheureux Pierre.

Vous êtes, le Très Saint Père, le Docteur inflexible placé au sommet de l'humanité pour lui montrer, d'une main, la vérité bienfaisante, et de l'autre, le chemin de la sainteté. De toute la force de vos esprits dociles, nous adhérons à vos enseignements lumineux, et nous repoussons les doctrines erronées, de quelque nom qu'elles se parent, que votre vigilance et votre clairvoyance ne cessent de dénoncer.

Vous êtes le chef d'une Eglise que vous dirigez avec sagesse selon les éternels principes du droit et selon les besoins sans cesse renaissants d'une société mobile et changeante. Nous acceptons, Très Saint Père, vos instructions et vos directives dans le sens précis où elles sont données et avec toutes les conséquences nécessaires qu'elles entraînent.

Vous êtes le Souverain spirituel que Dieu a constitué pour nous guider et à qui sa souveraineté même fait un devoir d'exiger qu'on ne gêne en rien et sous aucun prétexte ni ses relations ni ses attitudes. Avec vous, Très Saint Père, nous réclamons et nous ne cessons de réclamer l'indépendance juridique dont votre autorité a besoin et le moyen spécial qui seul peut assurer cette indépendance souveraine.

Dieu tient en ses mains le cœur des hommes et la chaîne des événements. Nous le prions donc, particulièrement cette année, de hâter par son intervention toute puissante le jour heureux où l'Eglise et son chef pourront jouir d'une liberté féconde et user de cette situation désirée pour le plus grand bien des peuples et de l'Italie elle-même.

Daignez, Très Saint Père, répandre sur le clergé et les fidèles de Québec vos bénédictions les plus précieuses et agréer les sentiments de soumission sincère, de respect profond, de vénération affectueuse dans lesquels nous entendons demeurer toujours inébranlablement attachés à Votre personne auguste et à l'autorité surnaturelle que Votre Sainteté représente si dignement ici-bas.

SI LE CŒUR CHANTE

Le dernier numéro du Passe-Temps (419) contient neuf morceaux de musique dont voici les titres :
1. Cloches, sonnez ! marche sacrée, par J. B. Lafrenière ;
2. Vieux garçons, mélodie ;
3. A l'Angelus, mélodie pour baryton ou mezzo soprano ;
4. Si le cœur chante, grand succès parisien ;
5. Deuil du cœur, mélodie interprétée par Germain ;
6. Le Marché de Pâques, monologue corique ;
7. Frisson d'Avril, valse pour piano ;
8. Orchestration par J. B. Lafrenière, partie de piano.
Aussi plusieurs portraits d'artistes, nombre d'articles instructifs et amusants, et un monologue. Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement : un an, Canada, \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00. Adresse : Le Passe-Temps, 11 Craig-Est, Montréal.
Demandez notre catalogue de programmes.



1911--DEPARTS--1911

MANITOBA
SASKATCHEWAN
ALBERTA

Taux réduits, aller et retour, pour tous endroits dans l'Ouest

Billets bons pour deux mois

Pour renseignements, billets, etc., s'adresser à 30 rue St-Jean, coin de la Côte du Palais, 46 Dalhousie, au Château Frontenac ou à la gare du Palais, Québec.

G.-J.-P. MOORE,
Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. Ou à Emile-J. Hébert, 1er assistant, Dépt. Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, P.Q.



Laissez Lévis à 3.30 p. m. tous les jours pour

Boston Springfield et New-York

Chemin le plus court

Wagons-Lits, et Wagons-réfectoires

POUR ALLER ET VENIR

LA ROUTE LA PLUS CONFORTABLE

Pour plus amples informations et location de l'ultimatum, s'adresser à F. S. STOKING, agent des passagers pour la ville et le district, 22 rue St-Louis, représentant THOS. COOK & SON et toutes les lignes de Paquebots Océaniques.

Province de Québec,
District de Montmagny,
No 281.

Arthémise Bard, veuve de François
Fauca dit Raymond, de la paroisse
de Saint-Aubert,

Demandeur ;

vs
Georges Morneau, forgeron d'endroits
inconnus aux Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de
comparaître dans un mois.

Montmagny, 12 avril 1911.

P. S. LECLERC,
Protonotaire, C. S. M.

A. J. BENDER,
Procureur de la Demanderesse.

SIROP MAGIC

PUR SUCRÉ

BARILS 15 25 & 40 GALS

MANUFACTURE PAR DROUIN FRERES & RATTAY

QUEBEC

La Banque de Québec

FONDEE EN 1818.—INCORPORÉE EN 1822

BUREAU CHEF - - - - - QUEBEC

Capital souscrit \$3,000,000
Capital versé 2,500,000
Fonds de réserve 1,250,000

LA DEUXIEME BANQUE DU PAYS PAR ORDRE D'AGE

DEPARTEMENT D'EPARGNES

INTERET PAYE DE LA DATE DU DEPOT

sur dépôt de un dollar (\$1.00) ou plus, et calculé sur la balance journalière.

Les affaires venant par la malle sont transigées avec soin et exactitude.

Notez bien qu'une succursale de cette banque est maintenant ouverte à

MONTMAGNY

Demandez une BANQUE PORTATIVE prêtée gratuitement ; c'est le moyen d'économiser chez vous.

JOS. THIBAUT MANUFACTURIER

MONTMAGNY, QUEBEC

VOUS AVEZ BESOIN DITES-VOUS ?

D'UNE GLACIERE.
D'UNE BROUETTE
D'UN ESCABEAU.
D'USTENSILES EN BOIS.

Achiez donc toujours de nous ou demandez à votre quincaillier les glacières, les brouettes ou autres ustensiles en bois manufacturés à Montmagny.

"Votre argent vous reviendra"

TOUJOURS EN MAINS :

Portes, Chassis, Moulures, Barreaux et Poteaux pour escalier, etc., etc.

Ecrivez pour les prix.

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L., C.R.
AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.

JOS. ELZ. GUIMONT

AGENT D'ASSURANCES
Feu, Vie, Maladies et Accidents,
Plate-Glass, Animaux, Automobiles,
Garanties.
Agent pour la vente du clavier-globe "Oliver".
Et représentants des
Prévoyants du Canada, Cap St-Ignace
Comité de Montmagny, P. Q.
TELEPHONE NATIONAL.

L. D. E. ROUSSEAU

L.L.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION,
MONTMAGNY

Geo. W. PION, L.L.B.

—NOTAIRE—
MONTMAGNY, - P. Q.

Commissaire de la Cour Supérieure.
Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc. 27 j-o

JOS. C. HEBERT

NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu,
—PRETS D'ARGENT—
Rue du Depot, Montmagny.
TEL. BELL 8
Téléphone Bellechasse.

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.
1er oct 1909.

D. E. BOLDUC M. D.

Bureau de Consultations Médicales ;
SPECIALITE : Maladie de la bouche des gencives et des dents.

Extraction des Dents sans douleur

Heures de bureau : De 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

Bureau chez

M. Théophile Beaumont.

En face de l'Hotel Central

Rue de la Station, - Montmagny

DR. PH. RICHARD

Médecin et Chirurgien
Ex-Interne de la Maternité à Québec.
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny
Tel. Bell et Bellechasse, 51
oct 1908

BARDEAUX

Piquets et Poteaux de Cèdre

EPINETTE CARREE

De toutes dimensions

BOIS PREPARE ET SECHE

CHARBON, CIMENT, CHAUX

EN GROS ET DETAIL

Elz. Boulanger & Fils

Marchand de Bois Montmagny

Si vous voulez des taux raisonnables et un prompt règlement

ASSUREZ-VOUS DANS

l'Ontario Fire Ins. Co

OU

La Cie Montréal-Canada

Deux des meilleurs compagnies canadiennes.

Jos. C. Hébert, N. P.

AGENT

Lettre circulaire de
Mgr. BeginAu sujet du cinquantième
Italien.

Bien chers collaborateurs,

Nous ne pouvons rester indifférents au triste spectacle que donne au monde catholique le pouvoir usurpateur qui fête cette année, en Italie, le jubilé de son établissement officiel. C'est surtout un devoir de pitié filiale, pour nous, de nous associer à l'immense douleur qui étreint le cœur de Notre Très Saint Père, et de faire monter vers lui l'hommage réparateur de nos protestations indignées et de notre indéfectible dévouement à la Chaire Apostolique.

Il plaît aux ennemis de l'Eglise et du Pape de commémorer par des manifestations et des réjouissances scandaleuses le cinquantième anniversaire de la fondation du royaume d'Italie. Inspirés par une haine aveugle et cruelle, ils veulent humilier davantage l'auguste prisonnier du Vatican en célébrant comme un bienfait l'acte infâme qui l'a dépouillé de ses biens et qui a préparé sa dure captivité. Ces insensés glorifient comme un triomphe national l'unité qui fut le fruit d'un attentat sacrilège, et ils honorent comme un héros le souverain qui s'abaisse au vilain rôle de spoliateur et qui, par la plus manifeste et la plus infâme des usurpations, mit sur son front un stigmate infamant, et sur la couronne qu'il portait une fétreuse ineffaçable.

On se souvient de quelles réprobations fut alors enveloppé l'usurpateur piémontais. Un douloureux émoi étreignit tous les cœurs des enfants de l'Eglise. Dans un superbe élan de foi et de sacrifice, qui fit songer aux Croisades, des braves accoururent, messagers de presque toutes les nations catholiques, et voulurent faire de leurs poitrines un rempart aux Etats pontificaux. Hélas! malgré des prodiges de valeur, ils furent défaits et Victor-Emmanuel put être proclamé roi d'Italie.

C'était l'heure de la puissance des ténèbres. L'esprit du mal triom-

phait. Le Christ Roi se livrait de nouveau, dans la personne de son Vicaire, aux Judas et aux Pilates dont la race paraît être immortelle. Une fois encore le divin crucifié qui ne meurt plus, prenait son diadème d'épines, chargeait sa croix et gravissait le Calvaire.

C'est à raviver de tels souvenirs que s'applique aujourd'hui la juiverie maçonnique qui prétend régner sur Rome. Elle prend un ignoble plaisir à remuer ces hontes de l'histoire et se fait gloire d'insulter à la douleur majestueuse et impuissante.

Mais, dans l'agitation rébellée des motifs, l'impitoyable clamer ses triomphes et à faire appel à l'opinion publique, il est facile d'apercevoir les craintes et les terreurs même d'un vainqueur mal affermi dans sa victoire, et qui redoute, encore plus qu'il ne hait, l'ennemi qu'il n'est pas sûr d'avoir définitivement vaincu.

Il y a plus que de force dans le frémissement convulsif que la haine donne à ces fêtes. On sent bien que le vrai prestige à Rome, rayonne au Vatican, et non du Quirinal. C'est par la conquête des âmes que s'affermirait et que dure le pouvoir; et l'on ne conquiert pas les âmes en volant des royaumes. Pie X reste donc le vrai conquérant, à la fois Pontife et Roi, par tous les Titres que peuvent donner le droit divin et le droit humain.

C'est en effet, le Christ lui-même, Roi Immortel des siècles, qui règne sur les âmes aujourd'hui comme hier, et qui règnera demain comme aujourd'hui. A ses sujets, vivant dans le temps, il donne un chef visible qu'il fait participant de son invisibilité et éternelle royauté: c'est le Pape. Il constitue pour eux un centre d'action, un foyer de rayonnement: c'est Rome, siège de Pierre et de ses successeurs, capitale de son royaume sur la terre.

Et pour que cette capitale soit bien soustraite au hasard des fortunes politiques, pour qu'elle reste en dehors et au-dessus des convoitises humaines, volée que des rois, guidés par l'esprit de Dieu, assurent sa perpétuelle indépendance en l'isolant et en la fortifiant dans un domaine, que, en tout droit et en toute liberté, ils consacrent au service exclusif du chef visible de l'Eglise, Rome, déjà centre du monde catholique, de par la

volonté du Christ vivant dans son apôtre, devient par un acte bien authentique, où le droit humain se met au service du droit divin, la capitale des Etats pontificaux. De la sorte, elle est deux fois sacrée deux fois intangible.

Aussi, il a fallu toute la puissance d'intrigue de politiques retors et méchants, toute l'ambition sournoise et avare d'un monarque sans scrupules, pour tenter contre la Cité des papes l'entreprise criminelle qu'inaugura l'acte odieux de 1861 et que consumma, dix ans plus tard, la brutale invasion de Rome.

Voilà les douloureux événements que l'on veut aujourd'hui glorifier. Il s'agit de faire passer, dans l'opinion publique, et dans l'histoire, comme dignes d'approbation, deux attentats infâmes: le vol des Etats pontificaux pour créer l'Italie une, et le vol de Rome pour faire une capitale à cette Italie unifiée.

Un succès temporaire a bien pu enhardir les usurpateurs dans leur dessein; mais la conscience publique n'a pas cessé de les condamner. Et voilà pourquoi les peuples, dans leur ensemble, ne s'associeront point à la joie malsaine de ce jubilé.

Quant aux catholiques ils ne peuvent y voir qu'une provocation injurieuse au Souverain Pontife et à l'Eglise. Ces fêtes jubilaires ont visiblement pour objet de mettre davantage en relief le triomphe de la force sur le droit, et de tourner en dérision, le titre de roi auguste le pape a droit et que les fidèles aiment à lui décerner.

Témoins attristés de ces cruelles provocations, nous ne pourrions nous empêcher de songer à une scène douloureuse entre toutes de la passion du Sauveur. Afin d'insulter à son titre de roi, et pour mieux marquer leur joie d'avoir pu mettre la main sur ce rival de César, les bourreaux de Jésus, après l'avoir accourci en roi de comédie, se prosternaient devant lui et lui jetaient avec leurs horribles blasphèmes ce salut dérisoire: Roi des Juifs, nous te saluons!

Il peut paraître plaisant aux bourreaux qui ont dépouillé le pape de se moquer de son titre de roi de Rome. Leur amusement pourrait bien être de courte durée. La passion du Christ a eu un lendemain que n'avait prévu ni César ni son Procureur de Judée. Les fêtes jubilaires où paraît vouloir se consommer la haine des ennemis du pape, auront aussi un lendemain que ne prévoient pas ceux qui mènent ces odieuses manifestations.

Les fidèles enfants de l'Eglise ne plus nobles sentiments, humiliés dans leur fierté catholique, atteints dans leur filiale et tendre affection pour celui que leurs cœurs plus encore que leurs lèvres nomment Très Saint-Père, ils ne peuvent se défendre d'une vive et profonde tristesse. La grande douleur, qui voile l'âme du Père commun, enveloppe dans une même étreinte les âmes de tous ses enfants. Et cette universalité de la douleur, est la plus éloquente réponse aux provocations de l'impitoyable comme elle est aussi le plus beau, le doivent donc pas se laisser abattre ni décourager par ces triomphes éphémères. Assurément, ils ont raison d'être affligés. Blessés dans leurs plus consolant hommage de sympathie qui puisse monter vers le Souverain Pontife.

Mais cette commune affliction ne saurait ébranler nos espérances. Pour rassurer ses apôtres et les fortifier contre les défaillances de leurs cœurs le Maître leur disait: "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde." Cette parole, vérifiée par vingt siècles d'histoire, elle retentit encore aujourd'hui à nos oreilles et dominant les clameurs dont s'épouvantent les pusillanimes, elle apporte aux vrais disciples de Jésus-Christ le courage qui garde les âmes hautes et fait les espérances immortelles.

Les fidèles de notre diocèse seront

Le GIN MEDICINAL

Les vertus précieuses du genièvre jointes aux propriétés stimulantes des vieilles Eaux-de-Vie ont aidé nos aïeux à atteindre une vieillesse avancée, exempte d'infirmités.

LE GIN CROIX ROUGE

est une Eau-de-Vie de genièvre et de grains canadiens de choix. C'est un créateur d'énergie. Il soutient les forces, tonifie l'estomac. Il favorise le bon fonctionnement des reins, facilitant ainsi l'élimination des poisons du sang, l'acide urique cause première du rhumatisme et de la goutte.

Chaque flacon de GIN CROIX ROUGE est revêtu du timbre officiel de garantie du Gouvernement Canadien.

BOIVIN, WILSON & CIE
AGENTS
520 rue St-Paul, MONTREAL.

ROSE QUESNEL

TABAC FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

LA PEINTURE — ANGLAISE

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED.

"Le vieux connaît la bonne peinture, et il sait pourquoi 'La Peinture Anglaise' est si bonne.

Le Blanc est composé de 70% de Blanc de Plomb pur "Brandram B. B." et de 30% de Blanc de Zinc.

C'est pourquoi la peinture "Anglaise" s'étend si aisément et se pose si bien.

Il sait aussi que c'est un grand avantage que d'acheter une peinture qui porte une garantie sur la canistre, signée par le manufacturier.

MAXIME DUBE, Montmagny

UN BON CERTIFICAT

ANCHOR MEDICINE CO., Québec.

Messieurs:—Vous avez rendu un réel service à la Société en vulgarisant L'ELIXIR ANCHOR ou ANCHOR WEAKNESS CURE.

Chaque fois qu'il m'a été donné de le prescrire contre l'anémie ou la chloro-anémie, surtout de nature essentielle, j'en ai obtenu des résultats beaucoup plus certains et plus prompts qu'avec les diverses médications usitées généralement dans la pratique médicale. C'est là de ma part un hommage que je suis heureux de rendre à la vérité.

Recevez, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués.

DOCTEUR A. MARCOTTE.

IL GUERIRA !

**L'Homme Faible,
La Femme Faible,
Les Jeunes Filles Faibles,
Les Enfants Faibles.**

A vendre chez tous les pharmaciens et marchands généraux de la campagne, ou écrivez à la ANCHOR MEDICINE CO., QUEBEC, CAN.

heureux, sans doute, de se joindre à la grande famille catholique pour dire au Souverain Pontife leur filiale sympathie, et la part très grande qu'ils prennent à sa douleur. Voici quelle est notre volonté à ce sujet:

1.—Avec la présente lettre, vous recevrez un document que nous nous proposons d'envoyer au Très Saint-Père. C'est une protestation contre les insultes à la Papauté, une solennelle affirmation des droits du Pontife romain, et un respectueux hommage de soumission et d'attachement au Saint-Siège. Vous êtes prié de donner lecture de ce document et de notre lettre circulaire, au prône de votre messe paroissiale, le premier dimanche après leur réception.

2.—C'est notre désir que tous les fidèles du diocèse, hommes, femmes et enfants, apposent leurs signatures au bas de ce document. Vous verrez donc à recueillir ces signatures et à les transmettre sans retard au Secrétaire de l'Archevêché.

3.—Nous voulons qu'une communion réparatrice aux intentions du Souverain Pontife, soit faite par tous nos fidèles, et que l'on donne à cette communion le plus de solennité possible. Nous fixons la date de cette communion générale au premier vendredi ou au premier dimanche du mois de juin.

Veillez agréer, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en N.-S.

† L.-N. Arch. de Québec.

NOTE DE LA REDACTION.—Nous avons publié, hier, la lettre au Saint-Père que tous les fidèles sont appelés à signer.

Un phénomène

On mande de Messine que le 10 avril, vers 7 heures du soir, une lumière soudaine et très vive a éclairé l'atmosphère, puis on a entendu quatre explosions semblables à celles d'une grosse artillerie. On craignait d'abord l'explosion de quelque poudrière ou d'un fort de la côte, mais, lorsque des informations télégraphiques eurent signalé que le même phénomène avait été constaté à Capri, Arcoreale, Palerme et Reggio Calabria, la population, prise de panique, s'est tranquilisée. Ce phénomène n'est pas d'origine tellurique. On croit qu'il s'agit d'un bolide ou d'un autre phénomène météorique.

Dentition Douloureuse



Evitez toute contrefaçon, voyez à ce que le portrait ci-dessus, avec la signature de l'inventeur, se trouve sur chaque bouteille.

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Depuis au-delà d'un quart de siècle, est employé avec le plus grand succès, contre les maladies du jeune âge: Dentition difficile, Coliques, Diarrhée, Choléra, Toux, Rhume, Coqueluche, Bronchite, Manque de Sommeil.

Evitez des souffrances au Bébé. M. Joseph Marchand, 5 Second St. Nashua, écrit: "Nous avons élevé notre petite famille avec le Sirop d'Anis Gauvin. Notre bébé Olivette, âgée d'un mois, pèse 9 1/2 lbs., et jouit d'une bonne santé, dort bien et ne donne aucun trouble. On ne saurait trop recommander votre Sirop aux mères soucieuses d'éviter des souffrances à leurs petits enfants. Votre tout dévoué, J. MARCHAND."

EN VENTE PARTOUT: 25c. LA BOUTEILLE
J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, Rue Ste-Catherine Est Montréal.

Tué par sa sœur

Une discussion sur la couleur des chevelures amène le drame

New-York, 23.—Un jeune homme de Brooklyn a été tué accidentellement par sa sœur, hier, vers midi. Harold Bartine, ses deux sœurs Florence et May et une de leurs amies Mlle Campbell, étaient à table. On avait parlé de la couleur des chevelures de l'ainée des sœurs et de ceux de Mlle Campbell.

Le jeune homme taquinait sa sœur, lui disant que sa chevelure n'était pas d'un aussi blond que celle de son amie. Ce ne fut d'abord qu'un enfantillage, mais peu à peu, la discussion s'aggrava à tel point que le jeune homme se leva et donna une gifle à sa sœur.

La jeune fille alla prendre un revolver dans la chambre de son frère, revint près de lui et, après l'avoir visé à deux ou trois reprises, elle pressa la détente. Une détonation éclata et le jeune homme s'affaissa sur la table, puis il roula sur le plancher; il était mort.

La jeune fille se jeta sur le cadavre en pleurant, tandis que sa jeune sœur et son amie appelaient un homme de police qui téléphona pour

demandeur une ambulance.

Au poste de police, Mlle Bartine a raconté qu'à plusieurs reprises, son frère et elle s'étaient poursuivis l'un l'autre, le revolver à la main, en s'amusant, et qu'elle ne pensait pas qu'il fût chargé. Elle voulait simplement effrayer son frère.

Un succès pour les conservateurs

Rigaud, 25.—(Spéciale).—Après une lutte qui s'est faite sur le terrain politique et à laquelle le député Gustave Boyer lui-même avait pris part, M. De Lery McDonald a été élu maire de Rigaud, battant le candidat des rouges, M. Champagne, par treize-huit voix de majorité. C'est un succès pour les conservateurs, car ce sont les libéraux qui avaient placé la question sur le terrain politique.

Tapsfield, Mass., 24.—Surpris au milieu d'une forêt en feu près de Roxford, Frank Simmons et Albert Morgan, deux enfants ont trouvé une mort horrible. Leurs corps calcinés ont été retrouvés.

Catastrophe dans une mine

Elk Garden, Virginie, 24.—Une terrible explosion s'est produite aujourd'hui, à la mine Ott., No. 2. Vingt-deux mineurs sont maintenant ensevelis sous les débris, au fond de la mine, et on a peu d'espoir de les retirer vivants.

On ne peut à l'heure qu'il est, dire si l'explosion a été causée par la poudre ou par le gaz.

Les hommes qui ont mission de débayer le trou de la mine croient qu'il leur faudra plusieurs jours pour enlever tous les débris qui se sont amoncelés dans la mine. Ceux qui sont ensevelis sous les débris, et qui sont probablement sans vie, sont à l'exception d'un seul, tous des américains: John Pritchard, Arthur Pritchard, Tabor Runion, James Brown, John R. Wilson, Roy Wilson, Lester Wilson, Wm. Pugh, Hawthorne Patton, Thos. Wilson, Geet White, Wm. Pearson, John White, Wm. Shears, Harry Tannum, James Dempsey, L. O. Dempsey, Edw. Harshberger, Thos. Yost, Chas. Wilson, Wm. Hetzel, Wm. Busky. Ce dernier seul est un étranger.

Deux cents hommes sont régulièrement employés dans la mine.

Nouvelles du District

AVIS A NOS LECTEURS

Pour répondre au désir qui nous a été souvent exprimé par plusieurs de nos lecteurs nous avons décidé de mettre dans chaque paroisie du district un dépôt de notre journal pour vente au numéro. Nos abonnés qui désireront se procurer un exemplaire extra de notre journal, soit pour le conserver, soit pour l'expédier à des parents ou amis éloignés, pourront ainsi l'avoir facilement.

Dés maintenant, notre journal sera en vente à un sou le numéro chez les personnes suivantes :

M. AMÉDÉE CÔTE, Montmagny.
M. J.-Z. GUMONT, Cap St-Ignace.
M. NAP. THIBAUT, Saint-Eugène.

M. ALPHONSE LETOURNEAU, Saint-Pierre.
M. ALPHONSE CRETEN, St-Damase.

M. GEORGES KIROUAC, Saint-Cyrille.

Mlle GEORGINE CARON, Saint-Jean-Port-Joli.

Mme Z. LETOURNEAU, Saint-François.

A nos abonnés et lecteurs des Etats-Unis

Pour donner plus de facilité à nos abonnés et lecteurs de Salem, Mass., et des environs, nous avons autorisé M. Arthur Belleau, de Salem, Mass., à solliciter des abonnements pour notre journal et à percevoir tous nos comptes d'abonnements.

Ceux donc qui désirent s'abonner à notre journal et s'écrire la peine de nous écrire peuvent s'adresser à M. Belleau directement à sa résidence 47 Central Street à Salem Mass., ou lui écrire en adressant P. O. Box 351, Salem, Mass.

Cap Saint-Ignace

La récolte du sucre d'érable qui annonçait comme devant être médiocre, au commencement de la semaine, vu la mauvaise température, va être meilleure qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années et de beaucoup. Les parties à la cabane ont été bien plus nombreuses.

—Les ourdées ont fait leur apparition ces jours derniers ; pas une cependant n'a encore été victime de nos chasseurs ; mais malheureusement pour elles, déjà nos habitudes de la chasse se promettent d'aller s'alourdir leur arrivée.

—Ceux qui travaillent habituellement à la flottaison du bois sont partis lundi le 24 du courant. L'an dernier, ils nous avaient quittés le 6 avril.

—Un plus grand vide se fera prochainement dans nos rangs. En effet, nos navigateurs nous quitteront durant le cours de cette semaine.

—M. Alex. Fraser, ingénieur civil, fils de M. S. Fraser employé au département de la Marine, à Ottawa, vient d'être nommé inspecteur des chemins de la Province de Québec.

—M. Edgar Cloutier, de Québec, est venu faire une courte visite à son beau-frère, le Dr J. E. Cloutier, le 17 du courant.

BONNE NOUVELLE

La grande vente à réduction commencée le 1er avril pour se terminer le 30, se continuera jusqu'au 15 mai prochain, vu les mauvais états des chemins des deux dernières semaines. Qu'on en profite.

FRED. NICOLE,
Cap Saint-Ignace.

VERS LA SUCRERIE

Lundi, 17 avril, grâce à la générosité de M. et Mme Jos. Labbé, un groupe de parents et d'amis étaient invités à prendre part à une joyeuse excursion à la cabane à sucre. On n'est besoin de dire que tous acceptèrent avec plaisir et firent avec gaieté l'ascension du traditionnel "Pain de Sucre", savourant par avance les délices qui les attendaient "là-haut".

À peine étions-nous qu'on nous voyait les bonnes cuisinières que sont nos "mamans" qui se mettent à l'œuvre et bientôt l'odeur d'un succulent dîner vint exciter notre appétit déjà aiguisé par une longue marche ; aussi tous firent honneur à ce dîner.

Le repas terminé on chante on rit, on cause, c'est une journée consacrée à la gaieté.

Mais ce n'est pas tout, puisqu'on nous a fait la "sucrerie" il faut se "sucrer le bec" et voilà que chacun se met à se régaler à sa fantaisie, qui de cette tire délicate qui de ce

bon sucre, etc...

Bref, la journée se passa comme par enchantement et il fallut bientôt penser au retour ; l'on se sépara non sans regret, emportant le meilleur souvenir et offrant les plus sincères remerciements aux généreux organisateurs.

Voici les noms de ceux qui ont pris part à cette fête :

MM. et Mmes Jos. Labbé, Elzéar Fortin, Jos. Bélanger, Jos. Gamache, Samuel Guimont ; MM. Léopold Labbé, J. N. Cloutier, l'Islet ; Albert Labbé, Salem Mass ; Henri Fortin, Laurent Fortin, Wilfrid Gamache, Honoré Labbé, Léonard Labbé, Odilon Guimond, Jos. Bergeron, Mmes Emma Labbé, Alma Dallaire, Alice Fortin, Georgiana Cloutier, Rébecca Bergeron, Marie Lée Bergeron, Berthe, Gamache.

J. ETAIS.

Mlle Alice Bernier, modiste, remercie les Dames et les Demeiselles de l'encouragement qu'elles lui ont donné par le passé. Elles les invite à venir visiter son magasin où elles trouveront un grand choix dans les chapeaux, rubans, fleurs, plumes, et elle garantit donner satisfaction. Elle a des chapeaux pour convenir à toutes les bourses depuis 25 cts en montant.

Vous êtes certaine de toujours payer meilleur marché qu'ailleurs, car elle a l'avantage de n'avoir à payer ni modiste ni loyer. Donc, allez lui faire visite, et elle vous convaincra que ce que je vous annonce est la vérité.

—ENREGISTRES A L'HOTEL SIMONNEAU.—F. A. Ouellet, Montréal, D. Turgeon, Québec, A. Lamarre, St-Vallier, G. Côté, Québec, G. Gauthier, Québec, J. B. O. Poirier, Québec, J. A. Desroches, l'Islet, Ant. Bouchard Black Lake, Oct. Bélanger, Québec, H. M. Côté, Québec, F. X. Couture, Québec, J. A. Fortier, Montmagny, R. Choquette, Québec, I. Bélanger, Québec, J. A. Bélanger, Trois-Pistoles, J. E. Chabot, Lévis, Chs Tremblay, Montréal, Rvd Pouliot, Montréal, J.P. Banford, Toronto, G. A. Labrie, St-Charles, J. E. Harrey, Bedford, R. Dupuis, Scott Junction, A. H. Dionne, l'Islet, J. Lamarche, Lévis, V. R. Chénard, Québec, Gust. Bouchard, Ouatouanfalls, O. Boulé, Sherbrooke, Jos. Marier, Rivière du Loup, J. E. Caron, Laurier, Hon. P. Forost, Chatham, N.B., J. A. Auclair, Mastaf.

Saint-Eugène

NAISSANCE.—Madame Joseph Leclerc a donné naissance à un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph Léon.

Perrain, M. Mathias Leclerc, marraine, Mme Caroline Leclerc, grand-père et grande tante de l'enfant.

—M. Alfréd Thibault, frère de feu M. Romuald Thibault, de Biddeford, Maine, absent de la place depuis une douzaine d'années, est venu assister au service de son frère. Il a trouvé beaucoup de changement dans son ancienne paroisse. Il doit s'en retourner dans sa famille prochainement.

—M. et Mme Ernest Deschênes, venant des Etats-Unis, étaient en visite dimanche dernier, chez M. François Deschênes, jr.

—Dimanche dernier, MM. Narcisse Fortin, Cléophas Gaudreau, Anselme Journeau, accompagnés de leurs femmes ainsi que de quelques autres parents et amis sont venus faire une partie de sucrerie à la cabane de M. Joseph Eugène Tondreau.

—M. Albert Deschênes, et sa belle-sœur, Mme Joseph Deschênes, ont fait la semaine dernière un voyage d'affaires à Québec. Ils ont profité de ce voyage pour rendre visite à quelques parents et amis.

FUNÉRAILLES

Le 20 avril, ont eu lieu les funérailles de M. Romuald Thibault, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Malgré le mauvais état des chemins, notre église était remplie d'une foule qui avait tenu à témoigner sa sympathie à la famille en deuil.

M. Samuel Poitras portait la croix et M. Th. Jean conduisait le corbillard. Les porteurs étaient MM. Phylippe Poitras, Antoine Caron, Georges Fournier et Alphonse Lemieux. Conduisaient le deuil : l'épouse, accompagnée de son beau-frère, M. Alfréd Thibault, de Biddeford, Me., ses fils MM. Ferdinand, Alfred, Alphonse, Georges et Urie, sa fille, Mlle M. Rose, ses beaux-frères, MM. Edmond, J. Bap. et Esdras Ménard, M. Ferd. Labbé, l'Islet, M. F. Berger, M. et Mme Nap. Richard, Dans le cortège, nous avons remarqué MM. Alfréd/Bélan-

ger, maire, M. Ls Ph. Gagné, Am. Kirouack, Cyp. Morneau, Edmond Cloutier, A. Bernier, La Gaulin, Oct. Bernier, O.J. Fournier, l'Islet, Cléo. Thibault, Etienne Caron, Blaise Chouinard, D. Coulombe, Camp des Cèdres, Cy. Chénard, Cléo. Lemieux, Am. Ménard, Des. Gendron, W. Thibault, Marc Bernier, Ls Amédée Fournier, Ath. Cloutier, Philias Glas-son, Benoit Bernier, etc.

Nous réitérons aux membres de la famille si cruellement éprouvée l'expression de nos sincères condoléances.

IN MEMORIAM

Le 11 avril, on conduisait au cimetière, le corps de Mlle Marie-Louise Thibault, fille de Romuald, à peine âgée de 27 ans. Cette jeune fille a fait généreusement le sacrifice de sa vie. Laisser la terre était pour elle le départ joyeux. Présidant un peu à sa dernière toilette, elle voulait voir sa robe blanche et ses insignes d'enfant de Marie. Elle sourit à sa mère qui les lui montra, et quelques heures après elle faisait son entrée à l'aurore 70 hssnuwa Yitdaadil triomphante, nous n'en doutons pas, dans la Jérusalem Céleste. Mais la mort, cette faucheuse impitoyable, n'avait pas fini son oeuvre. Elle avait encore une proie à prendre ; cette fois c'était le vénérable chef de cette famille si cruellement éprouvée. Depuis près de trois mois, M. R. Thibault, gisait sur un lit de souffrances. Il a souffert avec une résignation vraiment chrétienne cette maladie qui ne pardonne pas et dont chaque jour nous rapproche du tombeau. Il y a à peine dix jours, que sa fille l'a précédé au cimetière. Et l'on vient de déposer à ses côtés la tombe où repose son père.

Reposez en paix, chers amis disparus, nous ne vous oublierons pas. A la famille éprouvée les sympathies de tous sont acquises dans sa profonde affliction.

UNE AMIE.

Mont-Carmel

M. Jean Beaulieu nous a quittés au commencement de la semaine pour Sainte-Perpétue, où il sera à l'emploi de M. W. Daly.

—Nos sympathies à M. et Mme Pivert Lévesque qui ont perdu leur jeune bébé.

—Dimanche dernier, MM. François Roy, maître de chant et Sévère Thérberge, marchand, ainsi que leurs épouses sont allés manger du sucre à la cabane de leur ami, M. Thomas Jean, et sont revenus très enchantés de leur voyage.

—Les chasseurs ont détendu leurs pièges cette semaine. Ils sont tous contents de leur hiver.

—Dimanche dernier, il y eut une belle soirée chez M. Joseph Dumais ; on y fit du chant, et de la musique, et tous s'en sont retournés très contents de leur veillée.

L'Islet

MM. Ludger et Ludovic Lemieux, de Montréal, sont venus passer les vacances de Pâques dans leur famille, chez M. Louis Lemieux.

—La fête de Pâques a été célébrée ici cette année avec pompe. Pour la circonstance l'église avait revêtu ses plus riches décorations : banderoles multicolores, fleurs naturelles et autres jolis bouquets ornaient l'autel. Le choeur de chant a fait entendre pendant la messe de pleurs mottés et nous a donné un salut du Très Saint Sacrement en musique.

Nos félicitations au sacristain et aux chantres.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Florent Fortin se remet assez promptement de la sérieuse maladie qui l'a retenu quelques semaines à la maison.

—La récolte du sucre qui prometait peu dans ses commencements, donne aujourd'hui de meilleures espérances. Ajoutons que jusqu'à ce jour, la température a été très favorable aux érables.

DECES.—Madame Michel Poitras (née Marie Angélique Chouinard) est décédée le 18 du courant, à l'âge de 37 ans, et 8 mois.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église de l'Islet, jeudi le 20.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Trois-Saumons

M. Ovide Bourgeault, de Montmagny, est venu passer quelques jours de vacances dans sa famille.

—Madame Edouard Caron a été retenue au lit pendant quelques jours elle souffrait, nous dit-on, des atta-

ques de la grippe.

—Le lundi de Pâques, M. Delphis Caron, donnait une fête au sucre à quelques parents et amis. M. Caron est sans doute un habile "sucrier" car la tire et le sucre qu'il nous a donnés à déguster avaient réellement un goût délicieux.

—MM. Thomas Anetel et Ernest Chouinard, sont partis pour un voyage depuis quelques jours ; nos deux voyageurs passeront l'été dans l'état de New York.

—M. et madame Thomas Chouinard font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Omer Léon.

—M. Pierre Dubé et Joseph Dubé étaient en visite chez M. Joseph Deschênes, la semaine dernière.

Saint-Aubert

Mlle Joséphine St-Pierre était en voyage ces jours derniers à Elgin Road, chez son frère, M. Felix St-Pierre.

—M. Antoine Caron, qui depuis quelque temps travaillait à Saint-Pamphile, était en visite la semaine dernière à Saint-Aubert, chez son père, M. Joseph Caron.

—M. Ernest Gauthier est allé la semaine dernière à Saint-Pamphile, par affaires.

—NAISSANCES.—L'épouse de M. Joseph Duval a donné naissance à une fille qui a été baptisée sous les noms de Marie Jeanne.

Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Desrochers, oncle et tante de l'enfant.

—L'épouse de M. Gaspard Bernier, une fille, baptisée sous les noms de Marie Anne Albertine.

Parrain et marraine, M. et Mme François Bernier, grand-parents de l'enfant.

—L'épouse de M. Joseph Duval a donné naissance à un garçon qui a été baptisé sous les noms de Joseph Amable Maurice.

Parrain et marraine, M. et Mme Amable Duval, grands-parents de l'enfant.

—M. Moïse Bélanger a donné dimanche à ses nombreux amis une bien joyeuse fête au sucre à l'occasion de la fête de Pâques. Les invités se rendirent à la cabane de M. Moïse Bélanger, et ils s'y réjouirent très bien.

Parmi les invités citons, M. et Mme Moïse Bélanger, M. et Mme François Daigle, M. et Mme Alexis Caron, M. et Mme Auguste Caron, M. et Mme Aubert Desrochers, M. et Mme Sylva Rioux, M. Cyprien Duval, avec sa fiancée, Mlle Moïse Bélanger MM. Adéard Bélanger, Gustave Bélanger, Ernest Rioux, Antoine Caron, Joseph Alfred Caron, et M. Ernest Grenier.

Tous sont revenus enchantés de leur excursion. Félicitations et remerciements à M. Bélanger.

—Dans la nuit de jeudi, un incendie a détruit la cabane à sucre de M. Edmond Robichaud, avec son contenu, une charrette, deux hersees et plusieurs instruments d'agriculture.

—M. Sailluste Robichaud est décédé vendredi dans la nuit après une longue maladie à l'âge de 53 ans et 9 mois. M. Robichaud était une personne de grand mérite et douée de beaucoup de qualités.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi à sept heures et demie. Que la famille éprouvée veuille bien accepter nos plus vives sympathies.

L'Islet Station

A LA CABANE.—Dimanche, le 23 avril, sur une gracieuse invitation de M. Joseph Tondreau, de Saint-Eugène, s'organisait une partie de sucre. Après la grand-messe les invités se rendirent chez M. Tondreau où nous avons été reçus avec un cordial accueil. Et de là nous avons pris le chemin de la cabane avec un grand plaisir. Arrivés à la sucrerie plusieurs se sont mis à l'œuvre pour préparer un frugal repas dont plusieurs sentaient le besoin après la petite marche que nous venions de faire. Enfin la table est mise, voilà les belles crêpes dorées avec du bon sirop d'érable auquel nous fîmes honneur. Les heures s'écoulaient bien vite tout en mangeant la bonne tire et le sucre. Les personnes suivantes y étaient : M. et madame Joseph Tondreau, propriétaire, M. Narcisse Fortin, agent de l'Islet Station, et Mme Fortin, M. et Mme C. Gaudreau, M. et Mme Anselme Journeau, MM. Léon Guimont, David Montreuil, Joseph Tondreau, fils, Adéard et Napoléon Tondreau, Lauréat Lavoie, Mlle Exilia Tondreau, Rose-Alma Tondreau, Mlle Edmond Tondreau, Mlle L. Lavoie, M. Anne Normand, O. Jean, Alice Caron, Marie Emma Normand, M.

Narcisse Lavalée, voyageur.

Vers cinq heures, nous partîmes tous, emportant de cette réunion intime le meilleur souvenir.

UN INVITE.

—Enregistrés à l'hôtel Central : C. Gaudreau : MM. Ant. Bouchard, St-Philippe, J. H. Laurin, Rivière du Loup, J. A. Rochette, Québec, J. Fardeau, Cap Rouge.

—Mme F. Lavoie, et sa jeune fille de Québec, sont venues rendre visite à Mme Cléophas Gaudreau.

—Mlle Odile Jean, de Saint-Eugène est de passage ici après un séjour d'un mois au Cap Saint-Ignace, exerçant son métier de couturière.

—Mme C. Gaudreau, a été passer le lundi de Pâques chez son frère, M. Ernest Bélanger, de la Station de Saint-Jean-Port-Joli, et est revenue enchantée de son voyage.

Saint-Raphael

DECES.—Le 19 avril, ont eu lieu les funérailles de M. Gilbert Dépont, veuf de Dame Georgina Guimont, âgé de 71 ans. Nos sympathies.

BAPTEMES.—Marie Jeanne Albertine, enfant de M. Nérée Roy, et Mme Ernestine Tanguay. Parrain, et marraine : M. Patrick Roy et Mme Laura Tanguay, oncle et tante de l'enfant.

—Marie Anne Alice, enfant de M. Adéard Nadeau, et Mme Angéline Blais. Parrain et marraine : M. Adéard Nadeau, et Mlle Joséphine Carboneau, frère et cousine de l'enfant.

—Marie Anna Juliette, enfant de M. Napoléon Cadrain, et Mme Marie Lacroix. Parrain et marraine, M. Arthur Cadrain et Mme Liggie Bolduc.

—Marie Elise Léona, enfant de M. Joseph Thérberge, et Mme Elise Roy. Parrain et marraine, M. et Mme François Thérberge, grands-parents.

—Joseph Louis Marie, enfant de M. Cléophas Bouchard, de Québec et Mme Sara Lacroix. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Lacroix, oncle et tante.

—Marie Rose Anna Alberta, enfant de M. Alphonse Lemieux, et Mme Délima Bolduc. Parrain et marraine, M. et Mme Philémon Guimont, oncle et tante.

—Joseph Willie, enfant de M. Adéard Lacroix, et Mme Emilia Roy. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Lacroix, oncle et tante de l'enfant.

DIVERS.—M. Michel Roy, et sa famille nous ont quittés pour les Etats-Unis.

—Mlle Eugénie Beaudry, pensionnaire, du couvent de Saint-François, a passé quelques jours parmi nous à l'occasion de la fête de Pâques.

—M. Odilon Lantagne, de Disraeli, est en visite chez M. Jean Lantagne, marchand.

Saint-Charles

Il y a une belle partie de euchre chez Madame veuve Louis Turgeon, au village.

Voici les noms des invités : De Québec : M. et Mme Fortier, M. Alfred Dumais, M. Jos. Tétu, et Mlle Ida Guillemette.

De Lévis : M. et Mme Perreault, M. et Mlle Perreault, de Saint-Charles, M. et Mme Nadeau, M. et Mme Bolduc, Madame Xavier Blais, et M. Odilon Fortier.

La partie finie, M. Fortier a chanté de belles chansons comiques et ensuite un thé a été servi par Mlle Fédora Turgeon. A une heure avancée, tous se retirèrent enchantés de leur belle soirée. Mille remerciements à Mme Veuve Louis Turgeon.

DIVERS.—M. et Mme Terrien, sont allés visiter M. l'abbé Morissette à Tring.

M. Alphonse Terrien de Chaudière Curve, est en visite chez son frère, M. David Terrien.

M. Alexandre Turgeon, ets en visite dans sa famille.

M. et Mme Philomène Rouillard, sont chez leurs parents.

Mlle Fédora Turgeon doit prochainement faire un voyage à Montréal.

M. Cyrille Turgeon est venu passer quelques jours dans sa famille pour se reposer.

—Jeudi dernier une soixantaine d'enfants de six, sept et huit ans, conformément au décret "Quam Singulari" s' sont approchés pour la première fois de la Table Sainte et ont pu ainsi remplir leur devoir pas-cal.

AU PRESBYTÈRE.—MM. les abbés Etienne Cloutier curé de St-Lam-

bert et Ludger Picher, de St-Léonard de Fortneuf, étaient le 18 dernier, les hôtes de M. le curé.

COURS DE COUPE.—La clôture a eu lieu jeudi soir, sous la présidence de M. Lefebvre, de St-Roch de Québec. Il y eut à cette occasion exposition des travaux accomplis par les dames, qui en très grand nombre, ont suivi ce cours avec une assiduité parfaite. Comme ce cours est de deux ans, il devra se continuer l'an prochain.

Note de remerciements

M. l'échevin Jos. Côté nous prie de transmettre de nouveau par la voix de notre journal, ses plus sincères remerciements pour les nombreux témoignages de sympathies qui lui ont été retirés à l'occasion de son second deuil qu'il vient de subir dans la perte de sa fillette bien aimée, Marie Cécile, Marguerite.

Une arrestation Thetford Mines

Sherbrooke, 24.—M. R. C. Morrow, commis en chef du chemin de fer Québec-Central, à Thetford Mines, a été arrêté sous l'accusation d'avoir détourné, pour son propre usage, près de \$4,000.

Il a comparu, ce matin, devant le juge Mulvena. La preuve, dans cette cause, sera faite samedi prochain.

L'accusé a été remis en liberté après avoir fourni une caution de \$9,000.

Morrow est âgé d'environ trente ans ; il est marié et père de deux enfants.



OEUF POUR FAIRE COUVER

Ceux qui voudront se procurer des oeufs de Wyandottes Blanches et de Minorques Noires, pourront s'adresser à Léon Lortie, 86 avenue Taschereau, Québec.

L'une ou l'autre race, 75 cts par couvée de 13 oeufs.

MM. LORD & FILS,

L'ISLET STATION,

—ET—

M. IRENEE LORD,

DE SAINT-CYRILLE,

Informent leurs pratiques et le public en général qu'ils viennent de recevoir

1 Char de FOIN de qualité extra.

1 Char d'AVOINE DE SEMENCE.

1 Char de BLE d'INDE.

1 Char de FLEUR, SON et GRUE,

QU'ILS VENDRONT

AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

GERMINAL

LES MEILLEURS

Cigares Manille Importés

40
GROSSEURS
ET
FORMES
DIFFÉRENTES



PRIX
DE
\$3.50
A
\$20.00
LE CENT

Maintenant en vente chez

JOS. COTE,

Importateur d'Articles de Fumeurs et
Marchands de Tabacs en Gros.

186-188 RUE ST-PAUL, Québec
Succursale: 179 Rue ST-JOSEPH

Nouvelles du District

(SUITE DE LA TROISIEME PAGE).

Saint-Pierre

Monsieur Charles Proulx, ayant vendu sa propriété à M. Ernest Deschênes, de Saint-Eugène, écoulera à grande réduction d'ici au 3 mai prochain la balance de ses marchandises. Il y a certainement à faire à son magasin de bons marchés dont nous engageons fortement nos lecteurs à profiter.

M. Proulx vendra aussi à l'encan tous ses meubles de ménage, lundi le 1er mai prochain.

A VENDRE

Une ferme de 100 arpents de belle terre en culture, plus 20 arpents de bois, sur le coteau du sud de Saint-Pierre de la Rivière du Sud, à vendre à conditions faciles d'ici au 1er mai prochain. S'adresser à

M. SOLFRID MORIN,
Saint-Pierre,
Comté de Montmagny

A VENDRE

Une bonne maison avec emplacement, près du dépôt de Saint-Pierre, actuellement occupée par monsieur Ernest St-Pierre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à

JOS. BRETON, marchand,
Saint-Pierre, Montmagny.

A Vendre

Une moulinette Vesset, d'une capacité de 20 à 35 minutes à l'heure, en très bon ordre, avec sa strap, etc., à vendre à bonnes conditions. S'adresser à

ENOCH LESPÉRANCE,
Saint-Pierre,
Comté de Montmagny.

SYMPATHIES.—C'est avec une vive douleur que les paroissiens de Saint-Pierre ont appris la mort de M. l'abbé Narcisse Proulx, curé de St-Evariste. Ce tout cœur, qui unissait leurs regrets à ceux des fidèles, qui pleurent un pasteur aimé, un bienfaiteur dévoué, qui pendant 27 ans, dirigea dans la voie du bien la petite population confiée par la divine Providence à ses soins vigilants.

Nous prions les membres de la famille du regretté disparu, de bien vouloir agréer l'hommage de nos sincères condoléances.

Visiteurs.—M. J. Ryan de Newcastle, était la semaine dernière en visite chez M. D. Hamel, agent.

M. Jules Samson de Montréal, est venu passer le jour de Pâques dans sa famille.

M. et Mme J. Pelletier, de Lévis, ainsi que M. R. Bélanger, comptable de Montmagny, étaient aussi lundi dernier en visite chez M. C. Bélanger.

M. Ovide Nicole, de New Haven, E.-U., après une absence de 15 ans, est venu rendre visite à son père, M. Prudent Nicole.

M. et Mme A. Langlais, de Confort, N. B., ainsi que Mlle A. Hamel, sont arrivées mardi chez M. P. Hamel, où Mme Langlais, passera le mois de mai. Bienvenue à nos charmantes amies.

DEPART.—Mme Auguste Dubé de St-Aubert, après avoir passé un mois chez sa sœur, Mme E. Kirouac, est retournée lundi dans sa famille.

M. Jos. Thibault, nous a quittés mercredi le 26 pour aller avec sa famille, demeurer à l'Islet.

Mme A. Kirouac, ainsi que sa sœur, Mlle W. Laverne, sont revenues mercredi dernier d'une promenade à St-Jean enchantées de leur promenade.

LE SUCRE.—De joyeuses parties s'organisent et nos sucriers avec leurs amis s'en donnent à cœur-joie. Notre "arbre national" fait bravement son devoir et tout promet une abondante récolte, ce printemps. Bravo!

BAPTEME.—M. et Mme Adj. Leconte, sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils, baptisé samedi dernier sous les noms de Joseph André Albert. Parrain, M. Georges Leconte, frère de l'enfant, marraine, Mlle Lucette Talbot.

La jeunesse est sévère parce qu'elle juge le monde sur ce qu'elle a appris, et la vieillesse indulgente parce qu'elle juge la société sur ce qu'elle a vu.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

NAISSANCES.—Dimanche, le 23 avril, Mme Horace Robichaud, née Alexandrine Dubé de Ste-Perpétue, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Emilien Maurice.

Parrain, M. Edras Duval, marraine, Marie Anna Dubé, son épouse oncle et tante de l'enfant.

DECES.—M. Xavier Fortin, âgé de 75 ans, et Mme Vve Martin Dubé, âgée de 66 ans sont décédés dimanche le 23 courant.

Leurs funérailles ont eu lieu mercredi.

Nos condoléances aux familles éprouvées.

PERSONNEL.—M. P. Roussau et Mlle Roussau, de Québec, étaient en visite chez M. Onésime Caron la semaine dernière.

M. Auguste Fortin, des Etats-Unis était l'hôte de Mme Vve J. Chouinard, ces jours derniers.

Mlle M. Anna Blanchette est de retour dans sa famille après un séjour de quelques mois à Québec.

Mlle Corinne Pelletier a maintenant terminé son apprentissage de couturière chez Mme Maxime Fortin de St-Hubert.

M. Albert Chouinard est parti mardi pour Québec où il s'embarquera à bord du "Gaspésie" pour l'étranger.

Nous lui souhaitons beaucoup de chance.

EXCURSIONS.—Mardi dernier, il y a eu une joyeuse fête au sucre aux Trois Saumons, chez M. Barthélemy Caron. Au-delà de trente personnes, parents et amis prirent part à cette intéressante promenade. Notons :

Mme Onésime Caron, MM. Alfred et Léonce Caron, et M. et Mme Auguste Caron, M. et Mlle Roussau, de Québec ; Mlle Marie, Joséphine Clémence, Léa, Georgine et Louise Caron ; MM. Antoine Gagnon, Arthur Nadeau, Ls. Zéphirin Caron, F. Dupont, Alphonse, Octave, Joseph, Charles et Georges Caron, L. Vaillancourt et plusieurs autres.

Mardi le 18 courant, M. et Mme David Pelletier avaient convié plusieurs amis pour une fête semblable.

Au nombre des invités qui garderont de cette belle journée un souvenir inoubliable, nous avons remarqué : M. et Mme Narcisse Duval, Mme Vve A. Chamard, M. et Mme Charles Caron, M. et Mme O. Moreau, M. et Mme Edmond Chamard, M. Jos. Caron, Mlle Anna Pelletier, M. Fernand Pelletier, Mlle Clara Caron, M. Joseph Pelletier, Mlle Léonce Chouinard, M. et Mme Antoine Pelletier, Mlle Emélie Chouinard, M. W. Moreau, Mlle Maria Pelletier. Après un délicieux dîner à la cabane il y eut du beau chant.

Tous se souviendront longtemps de la cordiale hospitalité de M. et Mme Pelletier.

Mercredi, autre excursion à la cabane chez M. Calixte Chamard nouvellement arrivé des Etats-Unis. M. et Mme Thomas Chamard, M. et Mme Frs Chamard, M. et Mme Ed. Chamard, M. et Mme O. Moreau, M. Magloire Duval, son fils et son gendre, M. Rivard de Saint-Pascal, M. Ed., Vaillancourt marchand ; M. Joseph Caron, Mlle Eva Vaillancourt, M. O. Vaillancourt et Mlle Clara Caron, étaient au nombre des invités, lesquels sont revenus enchantés de l'amabilité de M. et Mme Chamard.

A VENDRE OU A LOUER

M. A. Morin, de Saint-Jean Port-Joli, ayant décidé de discontinuer les affaires, pour cause de maladie, met en vente un bon stock général à bonnes conditions et un grand et beau magasin et maison à vendre ou à louer, le plus beau poste du village de St-Jean Port-Joli à deux arpents de l'église Venez voir.

L'Islet

(SUITE)

NAISSANCE.—L'épouse de M. Delphis Couillard, une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Marie Madeleine Camille.

Parrain et marraine, M. et Mme Arcadius Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

M. Victor Morin, charbon, du faubourg de l'Islet, informe le public en général qu'il s'occupera de radoub de voitures de toutes sortes, tels que peinture, vernissage, aussi bois et ferrures. Avec onze ans d'expérience dans le métier, M. Morin est en position de garantir donner satisfaction même au plus difficile, à des prix défiant toute compétition. Une visite est sollicitée.

Il va de l'intérêt de tout lecteur de lire attentivement l'annonce dans une autre page de la vente à réduction qui se fera au grand magasin populaire de M. Jos. Normand, qui commencera le 1er mai à l'occasion de l'ouverture de l'exposition de modes de l'été. Une modiste d'expérience et de grande renommée s'occu-

pera comme par le passé à garnir les chapeaux et promet entière satisfaction.

Remarquez bien la date et prenez vos précautions pour arriver en temps. Les prix sont tellement bas que les marchandises s'envolent rapidement. Une visite vous convaincra.

Mlle E. G. et M. Lortie et M. E. Bélanger, de Québec, profitant d'un congé de Pâques étaient en visite la semaine dernière, chez son père, M. P. Bélanger, cella-là, chez M. D. Gagné.

Mlle M. A. Picard, récemment arrivée de Montréal, était en promenade hier chez ses oncles, MM. Xavier et Paul Caouette.

M. et Mme Wilfrid Gagné, du Cap St-Ignace, étaient de passage dans notre paroisse, dimanche dernier.

Saint-Eugène

(SUITE)

EXCURSION A LA CABANE.—Plusieurs excursionnistes amis de la tranquillité des bois et des environnements s'étaient donné rendez-vous à la cabane à sucre pour profiter dimanche d'un temps splendide qui leur était donné.

Aussi, vint la cordiale hospitalité et la franche politesse de ceux qui ont su conserver les mœurs et les traditions du bon vieux temps. Ceux qui ont pris part à la joyeuse excursion conserveront longtemps le souvenir de ces heures trop vite écoulées. Parmi les nombreux amis qui ont répondu à la gracieuse invitation de M. et Mme Charles Lemieux, on remarquait :

M. Ph. Morin, Mlle D. Caouette, D. Lemieux, M. Lemieux, A. Lemieux, M. E. Bernier, J. Caouette, N. Morin, M. Lemieux, J. Morin, J. Lemieux, E. Morin, Z. Morin etc.

Aussi quel plaisir de plonger la palette dans le liquide sucré que la "lèche" ensuite avec délices, c'est ce que nous fîmes à qui mieux mieux et le soir venu, c'est avec regret que l'on se sépara en se promettant bien d'y retourner l'an prochain et après avoir remercié bien des fois, M. et Mme C. Lemieux qui ont fait vivre à leurs hôtes enchantés quelques heures écoulées à la bonne franquette.

UN INVITE

Sainte-Louise

M. Aurèle Normand, de Trois-Saumons, était en visite lundi soir chez M. Edouard Pelletier de la Station. Mardi matin, accompagné de Mlle Lilliane Martineau, et de MM. Théodile Martineau et E. Pelletier, M. et Mme Albert Boucher et M. et Mme Alfred Boucher, il partit de bonne heure pour profiter de la gelée pour se rendre à la cabane à sucre de M. Alfred Boucher, père, où l'on se succéda le bec avec du sucre frais. Tous se séparèrent enchantés de leur voyage. M. Normand est reparti mercredi matin emportant un doux souvenir de son voyage.

M. Philippe Michaud qui a été bien malade est en bonne voie de rétablissement.

M. Alfred Lavallée, marchand, de Ste-Anne de Lapocette, était de passage dimanche dernier, dans notre paroisse.

M. Wilfrid L'Étoile, étudiant à l'école de St-Roch des Aulnaies, était en visite la semaine dernière chez son oncle M. Benjamin L'Étoile.

M. Arthur Dumas après avoir passé quelque temps à Québec chez son gendre M. Delphin Castonguay, est de retour dans sa famille.

M. J. Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, fait faire d'importantes réparations à sa résidence.

Mlle Dufour, des Etats-Unis, est en visite chez son cousin, M. Thomas Dufour.

NAISSANCE.—M. et Mme Athanase Fortin ont le bonheur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une jolie fillette, qui a été baptisée le 22 avril sous les noms de Marie Anna Yvonne.

Parrain et Marraine, M. et Mme François Grenier.

Sainte-Perpétue

M. Onésime Morneau qui nous avait quittés l'an dernier pour les chantiers d'Ontario, est arrivé cette semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

M. et Mme Georges Robichaud ainsi que leurs fils Odilon, ont quitté St-Aubert, pour venir résider dans notre paroisse.

Mlle Fournier, institutrice, a passé la semaine dernière chez son oncle, M. Edmond Labbé.

Mlle Marie-Rose Caron, institutrice du rang Ste-Anne, qui nous avait quittés pour une promenade chez ses parents à St-Aubert, est re-

venue enchantée de son voyage.

M. Omer Martin doit partir ces jours-ci pour l'hôpital. Nous faisons des vœux pour sa prompte guérison.

MM. Urbain Roy et Moïse Thibault, des Etats-Unis, sont en visite chez leurs parents et amis de Ste-Perpétue.

M. Pascal Bois et Mlle Clodia Bois sont allés à St-Pamphile pour assister au service anniversaire de Mlle Boniface Bois.

M. Adélard Marier, de St-Roch des Aulnaies, est de passage à Ste-Perpétue.

M. et Mme Flavien Chouinard, de St-Pamphile, sont venus rendre visite à M. Alfred Lagacé.

M. Théophile Ancil est gravement malade, ainsi que M. Joseph St-Pierre. Nous espérons qu'ils seront bientôt rétablis.

Mme Georges St-Pierre a donné naissance à un fils, baptisé sous les noms de Joseph Boniface.

Parrain et marraine, M. et Mme Boniface Caron, grands parents de l'enfant.

La famille de M. Henri Morneau vient d'être éprouvée par la mort de son chef.

Le service a eu lieu le 22 avril au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le convoi funéraire était conduit par M. Pamphile Pelletier. Les porteurs étaient M. Edmond Labbé, Cyprien Bois, Delphin Gagnon, Servile Gagnon, et M. Philias Gaudreau portait la croix.

M. Morneau était un citoyen intègre. Il laisse pour pleurer sa perte une femme et huit enfants.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

M. Gaudiosse Bérubé, Charretier, de St-Pierre, était de passage ; à Ste-Éphémie et à Notre-Dame du Rosaire, mardi, le 18 avril, conduisant M. Gosselin, brigadier, de Scott Junction qui s'était rendu en cette paroisse pour des affaires.

Le printemps vient d'arriver. Déjà on voit la nature encore languissante faire ses préparatifs pour rendre aux prairies leur verte parure, aux arbres leurs feuilles, aux jardins leurs fleurs. Oui, il est bien vrai, nous sommes rendus au temps où la terre, reposée pendant son long sommeil, va reprendre son travail et va rendre à l'homme le fruit de son labeur.

Le printemps nous amène bien des joies, bien du bonheur, puisqu'il nous donne les fleurs et les oiseaux, mais nous l'aimons d'avantage parce qu'avec lui vient le beau mois de mai si cher aux enfants de Marie.

Les petites Canadiennes peuvent bien remercier Dieu de leur avoir donné un si beau pays et ce délicieux sucre d'érable qui vient les réjouir chaque printemps.

A la campagne au printemps, la nature est charmante ; l'activité règne partout, dans les champs nous voyons des laboureurs herser, semer, l'odeur de la nature fraîche se répand et les oiseaux volent çà et là avec des brins d'herbe dans le bec, cherchant une place pour bâtir leurs nids, et chantant de leur petite voix gazouillante :

" Salut, gai printemps, oui, le printemps, quel joli et charmant petit mot. Aux malades, il dit : " Je vous amène la santé " ; à la nature : " Je vous donne tout ce que vous avez perdu ; à tout le monde : " Je vous amène la joie.

" ROSE COLOMBIA."

Sainte-Sabine

MARIAGE.—Lundi matin, M. Joseph Asselin unissait sa destinée à celle de Mlle Emélie Goupil.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

NAISSANCE.—Mme Ben. Plante a fait cadeau à son mari d'une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Absalon Boutin.

M. Joseph Boutin et son cousin, M. Cyrille Boutin, de St-Magloire, sont partis pour Ste-Rose. Nous leur souhaitons un heureux voyage et un prompt retour.

Les doucours du printemps commencent à se faire sentir d'une manière plus grande ; on espère que le sucre va se faire en assez grande quantité.

La semaine dernière, M. Jean Brisson a subi la perte de son cheval. Nous lui souhaitons bien du courage pour supporter cette épreuve.

Saint-Cyrille

NAISSANCE.—Vendredi, le 21, l'épouse de M. Alfred Coulombe a fait cadeau à son mari de deux jumeaux. La première a été baptisée sous les

LA MALADIE NATIONALE, C'EST LA CONSTIPATION

"Fruit-a-tives" Seulement Guérit ce Mal

Un médecin en renommée dit que la constipation, ou l'inactivité des intestins, est la cause de plus de décès que toutes les autres maladies ensemble. La constipation irrite les reins, et empêche la digestion, c'est la cause du rhumatisme, elle empoisonne le sang, provoque les maux de tête, la névralgie, la nervosité, et l'insomnie. La constipation dépend d'un foie faible ou paresseux. La bile, le seul purgatif du corps, est sécrétée par le foie qui, à son tour, déverse dans les intestins, une quantité de bile suffisante pour activer les intestins. Si le foie n'agit pas, il ne peut y avoir assez de bile pour activer les intestins régulièrement, et il en résulte la constipation. "Fruit-a-tives", le fameux remède de fruits, guérit toujours la constipation, parce qu'il agit directement sur le foie.

La boîte, six pour \$2.50. Boîtes d'essai 25c. Chez les pharmaciens et marchands, ou de Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

Buckland

DECES.—M. Joseph Labrecque est décédé à l'âge de 39 ans. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse éplorée et huit enfants. Ses funérailles ont eu lieu samedi matin au milieu d'un concours nombreux de parents et amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

On annonce pour lundi matin le mariage de M. Philippe Prévost avec Mlle Albertine Fortier. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Berthier

DEPART.—M. Oscar Mercier est parti la semaine dernière pour naviguer comme deuxième second à bord du "General Wolfe." Nous lui souhaitons une heureuse saison.

DIVERS.—M. Charles Leclerc, de Québec, était en visite, au commencement de la semaine chez son oncle, le Rév. M. Leclerc.

M. Tremblay agent pour le journal "Le Peuple", de Montmagny, était aussi de passage à Berthier, au commencement de la semaine.

Madame Jos. Lessard, du bas de la paroisse, est dangereusement malade.

M. Horace Mercier qui est retenu au lit depuis plusieurs semaines, prend un peu de mieux. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

M. L. Mercier, Mesdames E. Jondet et A. Gaulin, de Québec, étaient au commencement de la semaine chez Mme N. Blais.

Le temps du sucre est presque fini, la récolte n'a pas été très abondante cette année.

Le Savon "Monkey Brand" rend l'état semblable à l'argent, la vaisselle semblable au verre, les vitres semblables au cristal.

JOS. NORMAND L'ISLET GRANDE REDUCTION

A l'occasion de l'exposition de modes pour l'été qui consiste en chapeaux, fleurs, plumes, rubans.

La plus grande variété, le plus beau choix désirable, à des prix défiant toute compétition.

Un magnifique lot de chapeaux pour Dames valant \$0.50c à \$2.00 pour 5c en montant.

25 patrons différents de matinées en lawn, mousseline et soie, 25 pour cent de réduction.

Stock de lingerie au complet, n'oubliez pas d'en demander. Jupons de satin noir, de \$1.25 à \$3.50 pour . . . 99c jupes de robe vendues en bas du prix courant.

J'ai aussi un assortiment considérable d'étoffes, toile, mousseline et mercerisé pour robes, costumes tous de la dernière création. Vous trouverez aussi toutes les garnitures nécessaires pour chaque robe et costume. Aussi des gants et des bas de toutes les couleurs et qualités, 35 pièces de mousseline de 15c à 35c pour 9c en montant.

700 paires de chaussettes achetées de la célèbre manufacture Régina. Ce sont les plus jolies et les plus nouvelles. Une réduction spéciale sur chaque paire. Je ne crains pas de dire que je puis satisfaire les plus difficiles.

Chapeaux pour hommes, marque Buckley, riche assortiment. Habillements complets de toutes les grandeurs et qualités de \$1.00 à \$18.00.

Mon stock d'épicerie est au complet et des mieux assortis et pour satisfaire les gourmets. Avez-vous besoin d'une bonne canistère à lait pour aller à la buanderie, j'en ai de 15, 20, 25 gallons que je vendrai à réduction.

Chevaux, 10 bons chevaux pesant de 1000 à 1600 livres seront offerts à bon marché.

UNE VISITE EST SOLICITEE. VEZ EN FOULE

JOS. NORMAND

Nouvelles du District

(SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE)

SAINT-ROCH DES AULNAIES

MARIAGES.—Une publication dimanche au prône, celle de M. Jos Gamache, fils de Céphas Gamache qui a épousé mardi Mlle Rose Anna Gagnon, fille de Alphons Gagnon, tous deux demeurant au Village des Aulnaies Nos meilleurs souhaits.

—DECES.—Est décédée subitement dimanche matin, madame Adèle Caron, épouse de Joseph Caron. Le coroner Gosselin a tenu enquête et le verdict a été "mort d'un excès de travail". Nos sincères condoléances.

COUPE.—Comme je l'annonçais dans mon dernier courrier la fermeture des cours de coupe ont lieu le 18. Le directeur, M. Lefèvre a donné les statistiques suivantes concernant les travaux confectionnés à domicile depuis l'ouverture des cours.

Tout d'abord sur 102 élèves inscrites 91 ont suivi régulièrement les cours jusqu'à leur fermeture. Ces élèves ont fabriqué à domicile 583 vêtements ce qui fait en moyenne une économie de 7 ou 800 piastres pour la paroisse. Centes, les cours de coupe ont fait beaucoup dans la paroisse et c'est presque raisonnablement qu'on a fait de grands éloges aux diligentes dames ou demoiselles qui ont suivi ces cours.

Pour accéder à la requête signée dans la paroisse, nous aurons la réouverture des cours en automne 1911.

Saint-Aubert

A VENDRE

Une terre de 5 arpents de large sur 40 de profondeur, verger, grange neuve, bonne maison et bon hangar. Eau à la maison et grange. Bâtisses en parfait ordre. Bonne sucrerie. Une bonne terre à bois aussi. Le tout près de l'école et aussi au moulin à farine. Il n'y a sur cette terre qu'une demi-rente à payer.

Pour prix et conditions s'adresser à M. GEORGES FOURNIER, Saint-Aubert, Comté de l'Islet.

Saint-Gervais

M. Frédéric Pouliot, qui a racheté le moulin à farine de M. Arthur Arsenault, laisse son moulin pour cause de maladie, malgré le grand désir qu'il en fait de faire valoir son moulin, il a été forcé de le mettre en vente, pour cause de santé, il le vendra à de bonnes conditions. S'adresser au propriétaire, M. Frédéric Pouliot, Saint-Gervais.

—Mme France Marquis a donné une jolie fête au sucre chez M. Jean Beaulieu. Voici les noms de ceux qui étaient présents : M. Albert Marquis, Mlle Josephine et Eva Marquis, Mlle Mary et Alice Lessard, toutes deux sœurs de M. le curé, Mme Adèle Arsenault faisait aussi partie de cette jolie fête, et tous sont retournés enchantés de cette magnifique fête.

Nos plus sincères remerciements à Mme Marquis de s'être rendu aussi aimable envers nous autres.

—Mme François Dion et Mlle A. Dion d'Honfleur, étaient de passage à Saint-Gervais, lundi dernier.

—La première communion au couvent avait lieu jeudi dernier, une trentaine de communicantes ont reçu la Sainte-Hostie pour la première fois. Plusieurs parents des élèves assistaient à cette belle fête si bien préparée par les Révérendes Sœurs de Jésus-Marie. Les parents ont été très impressionnés de voir tous ces jeunes cœurs si bien recueillis. Nous félicitons les bonnes religieuses du dévouement qu'elles ont pour leurs élèves.

—Mlle Joséphine Baillargeon, modiste, remercie les Dames et Demoiselles de l'encouragement qu'elles lui ont donné par le passé, elle les invite à venir visiter son magasin où elles trouveront un grand choix dans les hochepaux, rubans, fleurs, plumes, etc. Elle garantit donner satisfaction. Elle a des chapeaux pour convenir à toutes les bourses, depuis \$0.25c. en montant. Vous êtes certaines de toujours payer meilleur marché qu'ailleurs, car elle a l'avantage de n'avoir à payer ni modiste, ni loyer. Donc, allez lui faire une visite qui vous conviendra de la vérité de cette annonce.

—M. et Mme Etienne Roy laissent le village pour aller résider dans leur nouvelle habitation au deuxième rang.

—Joyeuse partie du sucre lundi chez M. Francis Goulet. Y ont pris part MM. Willie Asselin, Napoléon et Jacques Arsenault, Eugène Cou-

ture et Michel Fournier. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

DECES.—M. Octave Roy, dont on prévoyait la mort depuis longtemps, est décédé mardi de la semaine dernière à l'âge de 61 ans. Il a été inhumé jeudi, le 20, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, M. Roy laisse pour le pleurer une épouse éplorée et un fils de 14 ans, à qui nous offrons nos plus sincères condoléances et à qui toutes les sympathies vont pour la perte douloureuse qu'ils viennent de faire.

—Nous avons aussi à enregistrer la mort de M. Barnabé Fradet, décédé jeudi dernier à l'âge de 63 ans.

Ses funérailles qui ont eu lieu samedi matin ont été très imposantes. Un grand nombre de parents et d'amis ont accompagné la dépouille mortelle du défunt.

Nous offrons à la famille Fradet nos plus sincères sympathies.

—Mme Adélaïde Girard qui a son diplôme modèle anglais et français, s'occupe pour se distraire, à donner des leçons d'anglais et de français, à quelques élèves, qui réussissent très bien dans leurs études.

—M. et Mme Jean Guay et Mme Nazaire Roy sont allés au sucre chez leur beau-frère, M. François Turgeon, au 3e rang.

—Mme Emile Paré a fait cadeau à son mari d'un gros garçon.

—M. Herménégilde Nadeau, Onésime Goulet, Jos. Beaulieu, Célestin Lessard sont allés au sucre lundi, chez M. Camille Chabot, au 2e rang.

Saint-Charles

ERRATA.—"Le Peuple" de vendredi dernier donnait dans le courrier de Beaumont, les deux paragraphes suivants :

"L'épidémie de picote à Beaumont retrecède ; pas de nouveaux cas depuis 10 jours. Un comité a été nommé pour veiller aux intérêts matériels de la paroisse."

"Il y a plusieurs projets en vue. On parle même de l'érection d'une manufacture de chaussures et d'une grande fonderie. Des capitalistes étrangers auraient même offert leur concours."

Voici comment ils doivent se lire : Tout d'abord ils auraient dû être dans le courrier de Saint-Charles. L'épidémie de picote à Beaumont retrecède ; pas de nouveaux cas depuis dix jours.

Un comité a été nommé pour veiller aux intérêts matériels de la paroisse. Il y a plusieurs projets en vue. On parle même de l'érection d'une manufacture de chaussures et d'une grande fonderie. Des capitalistes étrangers auraient même offert leur concours.

—M. A. Guay, boulanger, à Saint-Gervais, doit bientôt venir s'établir au milieu de nous pour exercer son métier. Nous lui souhaitons plein succès.

—M. Swibert Carrière doit aller chercher sa femme à l'Hôtel-Dieu. Elle devait y subir une opération qui a été remise à plus tard ; elle revient au milieu des siens en attendant cette date.

—M. Edmour Perron et Jean Baptiste Lacroix, étudiants en médecine, doivent nous quitter jeudi pour suivre les quelques cours qu'ils doivent avoir encore avant la fin de l'année.

—M. Alexandre Turgeon est revenu au milieu de nous pour une vacance assez longue.

—On parle d'organiser pour bientôt, un concours de tir. C'est un excellent exercice et nous souhaitons plein succès aux organisateurs.

Saint-Damien

Mlle Joséphine Baillargeon, modiste, remercie les Dames et Demoiselles de l'encouragement qu'elles lui ont donné par le passé, elle les invite à venir visiter son magasin où elles trouveront un grand choix dans les hochepaux, rubans, fleurs, plumes, etc. Elle garantit donner satisfaction. Elle a des chapeaux pour convenir à toutes les bourses, depuis \$0.25c. en montant. Vous êtes certaines de toujours payer meilleur marché qu'ailleurs, car elle a l'avantage de n'avoir à payer ni modiste, ni loyer. Donc, allez lui faire une visite qui vous conviendra de la vérité de cette annonce.

DECES.—M. Narcisse Drapeau est décédé jeudi à l'âge de 61 ans. Son service a eu lieu samedi à 8 h. Le service a été chanté par M. l'abbé J. B. Le-

clerc. L'orgue était tenu par Madeleine Marie Leclerc. Les chœurs étaient MM. Emile Gosselin, Ferdinand Laflamme, Alphonse Laflamme, et Octave Brochu. M. Joseph Goupil conduisait le cortège funèbre. M. Alfred Audet portait la croix et les porteurs étaient ses deux gendres, MM. Joseph Maheux et Alfred Montminy, et MM. Zénon Métivier et Louis Métivier.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse et neuf enfants.

A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Saint-Jean Port-Joli

(SPECIAL)

Joyeuse excursion à la cabane

Lundi dernier, le 17 avril, jolies fêtes à la sucrerie de M. Joseph Belanger, de la Station St-Jean Port-Joli. Nous nous levons de grand matin, afin d'aller rejoindre à la gare nos invités arrivant sur le train du matin de la Rivière du Loup. Qu'il fut doux de nous presser la main et quelle joie de partir sept voitures ; la première, une calèche traînée, sur laquelle était attelée la toute Kate (ou plutôt Sépénée). Cette voiture contenait M. J.-Baptiste Sirois, conducteur sur l'île C. R. Mlle Ernestine Bélanger et M. Daigle ; la seconde M. Jos. Pelletier, Porter, et Mlle A. Bélanger, M. L. Philippe Bélanger, Opérateur ; Mlle Adélaïde Chamard ; la troisième, M. Oswald Duval, opérateur ; Mlle M. Jeanne Sirois, M. Adrien Bélanger, Mlle Corinne Chamard ; la quatrième, M. Amédée Gamache, Mlle M.-Louise Chamard, M. Alexandre Bélanger ; la cinquième, M. Eugène Bélanger, Mlle D. Marier, M. J. Gamache ; la sixième, M. Albert Chamard, Mlle Clara Gamache, M. J.-Baptiste St-Pierre ; la septième faisait honneur, M. Joseph Bélanger et sa Dame, M. P. Chamard et sa Dame. Enfin, nous arrivons juste ententes pour lécher la palette, manger la tire délicieuse, mettre en cane pour les amis ne se fit pas attendre, et puis vite au chaudron pour goûter le sucre en grains comme l'on dit mettre en moles, et c'est tout. Maintenant, nous nous mettons à table. Remarquez que le goûter était délicieux et abondant, dressé avec tant d'habileté par Mlle Adélaïde Chamard et Ernestine Bélanger, toutes deux institutrices, ici, à St-Jean Port-Joli et voisines de classes. Citons donc aussi MM. J.-Baptiste Sirois, Jos. Pelletier, ces vives la joie ! n'ont rien épargné pour nous égayer, aussi Mlle Marie-Louise Chamard et M. St-Pierre, qui nous ont fait la musique de la fête et plusieurs chansons ont été bien rendues par MM. Bélanger, Gamache, Duval, Chamard, Daigle, ainsi que les Demoiselles Sirois, Bélanger, Chamard, Gamache, Marier.

A quatre heures il nous faut donc partir, le devoir nous appelle, emportant pour meilleur souvenir de jolies poses prises à la cabane par M. L. Philippe Bélanger, opérateur.

Enfin, nous partîmes en entonnant la Marseillaise et tirant plusieurs coups de fusils et nous reprîmes le chemin de la Station, car nos chers amis prirent le train du soir pour le devoir du lendemain.

A notre retour un superbe souper nous attendait, chez M. P. Chamard, toute la galette règne jusqu'à l'arrivée du train. Nous laissons St-Jean Port-Joli emportant de bien doux souvenirs de nos bons amis qui n'ont rien épargné pour la circonstance.

Le soir une coquette sauterie terminait cette agréable journée. Minuit sonne, il faut nous dire un joyeux bonsoir pour l'année prochaine, puis nous nous réunir encore en un plus grand nombre.

Mille remerciements aux organisateurs de cette fête.

UNE INVITEE.

PERSONNEL.—Mlle Corinne Chamard est revenue enchantée, d'une promenade à St-Louis.

—M. L. P. Bélanger, télégraphiste, nous a quittés pour aller visiter son frère, Rév. Frère Johannes, à St-Hyacinthe ; il est revenu séjourner à De Lotbinière, où le devoir l'appelle.

—Mme Phyllis Chamard est allée visiter son beau-frère, M. J. B. Chamard, à la ville, Rivière du Loup, dangereusement malade, souhaitons à son retour, meilleures nouvelles.

M. Arsène Chamard, de Fraserville, était de passage ici, en visite chez ses parents, dimanche dernier.

Rome, 26. (Spéciale).—Deux anarchistes arrêtés à Turin sont soupçonnés d'avoir complotté l'assassinat du Roi Victor Emmanuel lors de l'ouverture de l'exposition industrielle.

Ces deux anarchistes sont deux Italiens qui ont longtemps vécu en Amérique et ont appartenu au groupe anarchiste ou ainsi appelé de Paterson New-Jersey.

La police refuse de donner les noms de ces deux individus. On sait qu'une grande quantité de dynamite a été trouvée chez eux.

—M. et Mme Etienne Roy laissent le village pour aller résider dans leur nouvelle habitation au deuxième rang.

—Joyeuse partie du sucre lundi chez M. Francis Goulet. Y ont pris part MM. Willie Asselin, Napoléon et Jacques Arsenault, Eugène Cou-

Maladie des Muscles et ensuite effets de Grippe

ZAM-BUK SOULAGE

Dès que vous éprouverez quelque profonde douleur dans les jointures, dos, poignets ou ailleurs, placez une bonne dose de Zam-Buk sur votre main, et frottez bien. La puissance pénétrante de ce baume embrochant est excessivement grande, et, une fois qu'elle a atteint le siège de la douleur, elle la bannit rapidement. Elle enlève aussi l'acuité, qui est si désagréable.

Mme Francis Wyatt, 25 Avenue Guy, Montréal, dit : "J'ai trouvé Zam-Buk très adoucissant et estimable dans un cas très sérieux de rhumatisme, et aussi pour acuité de douleur dans les jointures et les muscles. Je souffris longtemps et beaucoup du rhumatisme, et essayai vainement un traitement après un autre. Je pris aussi des remèdes internes, mais il était réservé à Zam-Buk d'effectuer une guérison. Je commençai à appliquer Zam-Buk dès que je sentais le mal et les douleurs du rhumatisme ou que celles-ci étaient aiguës. Le résultat fut vraiment merveilleux. Zam-Buk sembla pénétrer au siège même du mal, le bannissant complètement, et je suis maintenant tout-à-fait guérie."

Ces cas, et des milliers de cas semblables qui nous sont rapportés sont une preuve que le pouvoir pénétrant et curateur de Zam-Buk est très grand. En addition à son emploi comme embrocation, c'est un remède sûr pour les maladies de la peau telles que eczéma, ulcères, mal du crâne, blessures, etc., et c'est le meilleur "premier secours" connu. Pour les hémorroïdes, c'est un spécifique. Il soulage sûrement. Toutes pharmacies et magasins, 50 cts la boîte, ou franco de Zam-Buk Co., Toronto, pour le prix.

Les mères devraient aussi essayer le savon Zam-Buk pour le bain de bébé et pour les éruptions, boutons, pustules, etc., si communs chez les enfants à cette saison. Le Shampoo avec le savon Zam-Buk embellit et renforce la chevelure.

Tragique fin d'un voyage de nocce

Lowell, 22.—Marié lundi dernier à une charmante jeune fille et aujourd'hui étendu rigide sur les dalles de la morgue de M. Amédée Archambault, entrepreneur de pompes funèbres, coin des rues Merrimack et Décarville, tel a été le sort d'un jeune homme de 22 ans, qui était en voyage de nocces en cette ville.

Cette affreuse tragédie s'est déroulée cet avant-midi, et rien dans la conduite précédente du suicidé n'aurait pu faire soupçonner qu'il avait l'intention d'en finir avec la vie. Aussi cette mort tragique a-t-elle causé une consternation facile à comprendre chez les parents du jeune homme, et jeté dans un abîme de douleurs la jeune épouse de l'infortuné.

Le nom du suicidé est Arthur Hénault, un tisserand âgé de 22 ans, qui parlait de Lowell il y a un an environ pour aller travailler dans une filature de Biddeford, Me., après avoir vécu plusieurs années parmi nous.

Lundi soir, Arthur Hénault et sa jeune épouse arrivaient tout joyeux à Lowell. Ils descendirent à la soeur du nouveau marié, Mme George Morissette, domiciliée avec son mari au No 50 rue Race.

Le nouveau couple paraissait s'aimer bien tendrement ; ils semblaient jouir complètement de leur voyage de nocces ; mais leur lune de miel tout à coup s'assombrit quand le jeune homme se mit à se plaindre d'une maladie d'estomac, qui l'avait vu souffrir précédemment et qui, subitement, après quelques mois de répit, se remit à le faire souffrir, interrompant presque à chaque repas le fonctionnement du système digestif, causant des maux de tête et de la nervosité.

Chaque jour, cependant, Arthur Hénault sortait comme d'habitude, et ce matin, vers 8 h. 30, il quittait la maison de sa sœur en disant qu'il s'en allait voir un médecin.

On ignore encore le nom du praticien qu'il a dû consulter ; car on a trouvé aucun médicament sur sa personne ni dans sa chambre.

C'est en revenant de sa consultation, qu'il a commis une tentative de suicide. Il s'est d'abord tiré trois balles avec un petit revolver calibre 22, l'une à la tempe et les deux autres dans la région du cœur ; puis croyant n'avoir pas réussi à se débarrasser, il se jeta dans le canal de la rue Ford. Le saisissement de l'eau froide réveilla en lui l'instinct de la conservation, qui persiste toujours chez tout être vivant, et comme il savait fort bien nager, il se fit flotter sur l'eau, pendant quelques instants, puis se trouvant à proximité d'un endroit où des pierres forment plusieurs degrés, il s'y rendit et remonta sur la berge. Il eut ensuite la force de se rendre au domicile de sa sœur, rue Race, où il arriva vers 9 heures. Il monta inaperçu à une chambre au deuxième étage. Sa femme, qui était descendue déjeuner, entendit ses pas, et pria sa belle-sœur, Mme Morissette, de bien vouloir aller voir si c'était bien son mari qui était revenu.

Mme Morissette monta donc au deuxième, et en entrant dans une des chambres elle poussa une cri d'horreur et recula épouvantée. Son frère était étendu de tout son long sur le plancher, avec une profonde entaille à la gorge qu'il s'était infligée avec un rasoir.

Cependant, l'infortuné jeune homme, quoique sans connaissance et perdant beaucoup de sang par ses multiples blessures, respirait encore.

Un appel d'urgence, la voiture d'ambulance, et comme on le transportait à l'hôpital, il rendit le dernier soupir, et ses restes furent dé-

posés chez M. Amédée Archambault, entrepreneur de pompes funèbres, où le médecin légiste Meigs en fait l'examen.

Le père et la mère du défunt habitent Ste-Hélène de Lester, P.Q. Un de ses frères, Nazaire Hénault, demeure au No 324 Aiken, en cette ville.

Crimes et accidents

Indianapolis, Ind., 23.—Après des recherches qui duraient depuis plusieurs mois, sous la direction de Wm. J. Burns, chef d'une agence de détectives, on a tard hier soir, arrêté John McNamara, secrétaire international de l'Association des ouvriers employés dans la construction des ponts et des structures en fer.

McNamara est accusé d'être un de ceux qui firent sauter à la dynamite, le 1er octobre 1910 l'édifice du "Times", de Los Angeles, de même que l'établissement Llewellyn, dans la même ville.

Quatre heures après l'arrestation, les détectives ont trouvé deux litres de nitro-glycérine et dix-sept bâtons de dynamite dans une grange située à trois quarts de mille d'Indianapolis. Cette grange d'après les détectives était louée à McNamara.

On a découvert, un peu plus tard, dans la même bâtisse, une très grande quantité d'explosifs. Vingt et une personnes ont perdu la vie dans la catastrophe du "Times" ; les pertes matérielles se chiffraient à plus de \$500,000.

Los Angeles, 23.—McNamara, d'Indianapolis, accusé d'être l'un de ceux qui firent sauter à la dynamite une partie de l'édifice du "Times", a été arrêté en vertu d'instructions données par le procureur du district de Los Angeles.

D'autres leaders ouvriers seront probablement arrêtés bientôt.

Le chef d'accusation sera que l'explosion fut le résultat d'une conspiration formée dans le but de punir les directeurs du "Times" pour l'attitude du journal lors de la catastrophe du "Times" ; et aussi, au sujet des unions ouvrières.

Viterbe, Italie, 24.—La séance de samedi du procès des Camorristes a été encore très intéressante. Les témoins étaient Vincenzo Avolio, le boucher, qui a discuté la légalité de son emprisonnement avec le juge, Antonio Peruccio, qui a déclaré qu'il espérait que ce procès serait une belle annonce pour lui, et Maria Stendardo la "beauté de Naples", qui a préféré être emprisonnée plutôt que de trahir celui qu'elle aime.

Les deux hommes sont accusés d'avoir assisté au banquet de la taverne "Aldo", où Cuccolo fut condamné à mort et d'avoir complotté avec les Camorristes pour le tuer.

Avolio, qui a depuis longtemps quitté son tablier de boucher, a dû étudier l'art de l'éloquence et le code, car il a surpris l'auditoire, samedi, il a essayé d'établir, le code criminel à la main, que sa détention à la prison est absolument illégale. "Je pourrais prouver bien autre chose, s'est-il écrié à un certain moment, mais je crains les foudres de mon avocat."

Le juge l'a interrompu en lui disant : "Mais Avolio, vous surpassez ma profession."

Peruccio est entré dans la boîte aux témoins avec un gracieux sourire sur les lèvres. Il jura qu'il est innocent comme un enfant et termina son moineau en disant : "Je ne suis pas un meurtrier et je ne suis pas le compagnon d'assassins. Je suis un homme d'affaires et j'espère que ce procès, qui me cause du tort, me fera assez de publicité dans mes affaires pour les reprendre aussitôt que mon innocence aura été prouvée."

Le témoignage de Maria Stendardo n'a pas été le moins intéressant. Elle est mariée civilement avec Nicola Morra, surnommé "Red Sandy", un des principaux membres de la Camorra.

Maria est une belle femme de 30 ans, dont les manières nobles cachent l'humilité originelle. Elle fut mariée très jeune à un débaucheur, sa beauté la perdit et elle devint une des habituées des grands cafés, c'est là qu'elle rencontra Nicola Morra.

Ses relations avec des gens de la haute société de Naples en firent une force de la Camorra.

Elle a tout nié en disant : "J'ai été arrêtée et emprisonnée parce que j'étais l'amie et la compagne de Morra et parce que j'ai refusé aux carabinieri de dénoncer l'homme que j'aime et que je crois innocent."

Grahamstown, Colombie du Cap, 23.—D'après les derniers rapports, 32 personnes ont été tuées dans une catastrophe de chemin de fer, hier, sur la ligne Kowie.

Quand aux blessés, ils sont nombreux.

En traversant le pont Bloamkrantz, le convoi a déraillé puis est tombé dans une gorge de 250 pieds. Ce désastre est le plus terrible que l'on ait eu à enregistrer dans l'histoire des chemins de fer de l'Afrique Sud.

Montréal, 24.—(Spéciale).—Monsieur Fred Ethier, cultivateur des environs de Backriver, rentrait chez lui en voiture après avoir assisté à la grande messe, en compagnie de sa femme et d'une de ses petites filles. Passant devant la porte d'un hôtel, le cheval prit peur d'une automobile arrêtée à cet endroit et partit à une allure folle. A un tournant du chemin la voiture fut renversée et, dans sa chute, M. Ethier fut terriblement blessé par les roues de la voiture. Peu de temps après il expira.

Montréal, 26.—On vient d'arrêter le fameux voleur qui s'est rendu fameux par ses vols au Windsor et au Viger, et lundi soir au Turkish Bath. Le prisonnier, un nommé Knott, a été arrêté, ce matin, et il est dans un cachot en attendant son procès.

Au Parlement Fédéral

Ottawa, 26. (Spéciale).—La façon dont sont administrées les affaires de l'imprimerie Nationale a fait le sujet d'un long débat à la Chambre. M. Northrup voulait que la Chambre, par une enquête générale sur les faits révélés à l'enquête conduite par le Secrétaire d'Etat mais cette proposition a été rejetée par une majorité de 37 voix il était 3 heures lorsque la Chambre s'est ajournée. Les affaires de l'imprimerie Nationale avant que la Chambre se forme en comité des votes et moyens M. Northrup se lève et déclare qu'il a l'intention de discuter certaines questions se rapportant à l'administration des affaires de l'imprimerie Nationale. M. Northrup se demande si le gouvernement a pris pour principe de ne jamais nommer de Commission Royale pour faire enquête sur l'un ou l'autre départements pourtant d'après les faits révéls au cours de l'enquête faite par le Secrétaire d'Etat une enquête générale sur les scandales de l'imprimerie Nationale devrait être instituée immédiatement. M. Northrup en profite pour critiquer la façon dont le gouvernement accorde les contrats, tous les contrats sont accordés à des amis politiques ; c'est ainsi que la maison Mortimer, d'Ottawa a touché du gouvernement l'année dernière pour contrats accordés par le Secrétaire d'Etat la somme de \$67,075. D'un autre côté des marchandises ont été achetées en quantité excessive ; la comptabilité était mal faite et en plus de cela tout un système de prêts d'argent a aussi été découvert.

L'état de choses qui existe à l'imprimerie Nationale pendant nombre d'années est quelque chose de monstrueux ; on a mis tout le blâme sur les épaules d'un nommé Cook mais il y en a d'autres plus responsables qui auraient dû être punis. En terminant, M. Northrup renouvelle sa demande pour une enquête générale sur les affaires de l'imprimerie Nationale.

L'hon. M. Murphy déclare qu'il ne peut accepter la demande d'enquête de M. Northrup.

Les immigrés, l'année précédente, étaient au nombre de 208,794. L'augmentation de l'année fiscale qui vient de s'écouler, est donc de 49 par cent.

Rome, 25.—Deux anarchistes, arrêtés à Turin, sont soupçonnés d'avoir complotté l'assassinat du roi Victor-Emmanuel, lors de l'ouverture de l'exposition industrielle.

Ces deux anarchistes sont deux Italiens qui ont longtemps vécu en Amérique et ont appartenu au groupe anarchiste, ou ainsi appelé, de Paterson, New-Jersey.

La police refuse de donner les noms de ces deux individus ; on sait qu'une grande quantité de dynamite a été trouvée, chez eux.

Nice, 23.—Le riche collier que M. Muriacso vendit au comte Claude de Choiseul, pour le prix de vingt mille francs, payable par acomptes au mois d'octobre dernier, a été retrouvé dans un mont-de-piété, où le comte l'aurait engagé, dit-on, moyennant cinq mille francs.

M. Muriacso a porté plainte, le comte ne lui ayant, dit-il, rien rien donné.

A VENDRE
Plusieurs belles propriétés en bon état. Aussi lots à bâtir dans diverses parties de la ville. S'adresser à

JOS. C. HEBERT, notaire, Montmagny.

MAISON A LOUER
Un bon logement, rue St-Etienne, dans la maison de Delle Lepage. S'adresser à

JOS. C. HEBERT, Notaire, Rue du Dépôt, Montmagny.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que plus bas mentionnés.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
Cour Supérieure—District de Beauce, Montmagny, à savoir :

No. 67.
JEAN-BAPTISTE GAGNON, de Sainte-Marguerite, district de Beauce, Demandeur ; contre ANTOINE CARRIER, de Sainte-Sabine, district de Montmagny, Défendeur.

1o. Un lot de terre d'un arpent de front sur la profondeur du rang, étant le lot No. vingt-huit, du premier rang du canton Bellechasse, dans le comté de Bellechasse.

2o. Un lot de terre de deux arpents et demi de front sur la profondeur du rang, étant le lot numéro vingt-neuf, du susdit premier rang du canton Bellechasse.

3o. Un lot de terre contenant deux arpents et quart de front sur la profondeur du rang, étant le lot numéro trente-deux, du deuxième rang, du canton Bellechasse, avec bâtisses dessus construites, éconances et dépendances ; avec réserve par sieur Joseph Morin, suivant l'acte d'échange passé devant le notaire Dupuis, le vingt-six avril 1910, et enregistré sous le No. 36884.

Pour être vendus à la porte de l'église de Sainte-Sabine, le VINGT-TROISIÈME jour de MAI prochain 1911, à DIX heures du matin.

GEO. ROY, Shérif, Montmagny, 18 avril 1911 1763

Echos Télégraphiques

Halifax, N. E., 25.—A l'issue d'une assemblée ouvrière à Glace Bay, la nuit dernière, assemblée qui avait été des plus orageuses, un nommé Beal tirant son revolver, a tué un mineur, William Bryant, et grièvement blessé Michael Murphy.

L'assassin a été arrêté aussitôt et la police a toutes les peines du monde à l'arracher à la foule qui voulait le lyncher.

Washington, 25.—Le bill des admissions en franchise a été présenté aujourd'hui, à la Chambre des représentants, par M. Underwood.

M. Underwood a parlé pendant une heure à l'appui du projet de loi, comme on sait, une des principales mesures démocratiques.

M. Mance, représentant pour Illinois, ainsi que M. Gardner, représentant pour Massachusetts, ont combattu le bill.

M. Underwood et les autres leaders démocrates répondront, demain, aux discours des adversaires du bill.

M. Ludger Allard, de Lowell, Mass, fait une heureuse expérience des

PILULES MORO

Pour les Hommes.

Les hommes commettent souvent des excès de travail et ils abusent de bien des choses, et c'est ce qui généralement diminue ou détruit leurs forces et, dans bien des cas, les rend malades. La preuve c'est que les maux que l'on rencontre d'ordinaire chez eux, c'est le mal de tête, les troubles d'estomac et la maladie de rognons.

Interrogez les hommes malades; presque tous ils vous diront souffrir de la même chose.

C'est donc ce qui justifie pleinement l'existence et l'emploi des Pilules Moro dont l'usage se recommande indifféremment pour tous les hommes affaiblis ou souffrants.

Qu'il y ait eu excès, abus, surmenage ou autre chose, du moment que le mal est le même, un même remède pourra certainement le guérir.

Souveraines et infaillibles, les Pilules Moro font renaître toutes les énergies et les forces perdues, et grâce à leur influence rétroactive, les effets des troubles passés, comme les maladies qui existent, tout disparaît et cesse presque soudainement. Les guérisons opérées par les Pilules Moro sont permanentes.

D'un homme affaibli, maigre, souffreteux ou même très malade, elles font un être fort, robuste, courageux et plein de santé.

Quiconque prend seulement quelques boîtes de Pilules Moro, se trouve complètement transformé et devient un homme nouveau, fier, plein d'ardeur et toujours frais et dispos.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à leur écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. LUDGER ALLARD,
117 rue Worthen, Lowell, Mass.

Aussi les jeunes gens fatigués, les hommes exténués, comme même les individus devenus débiles, ne trouvent jamais rien de mieux que les Pilules Moro, soit pour recouvrer leurs forces usées ou perdues, reprendre une nouvelle vigueur ou se rajeunir en quelque sorte.

"Ma digestion me fatiguait depuis au delà d'un an, et bien qu'un médecin me traitât, l'estomac était toujours rebelle. J'eus donc recours aux Pilules Moro qui, en juger par les certificats publiés en leur faveur, me paraissaient bien efficaces. En effet, elles me firent du bien tout de suite. Au bout d'un an je mangeais ce que je voulais sans être incommodé."

LUDGER ALLARD,
117 rue Worthen, Lowell, Mass.

Encore un drame de l'ivrognerie

Woonsocket, R. I., 22.—Hier matin, vers 7 heures, quand les employés de la compagnie Stone and Webster ont nettoyé le canal qui conduisait à l'usine électrique et dans lequel on est à faire de nouveaux travaux, ils ont trouvé le cadavre d'un homme. La nouvelle fut vite répandue dans le voisinage et l'un des contre-maîtres de la compagnie "Perforated Pad," Chas. T. Bailey identifia le cadavre; c'était bien un des employés de cette fabrique, du nom de Henri Leboeuf, âgé d'environ quarante ans et célibataire.

On ne saura probablement jamais comment la chose est arrivée. Le coroner, après avoir examiné le cadavre, n'a trouvé aucun signe de violence et d'après les témoignages rendus, il a prononcé un verdict de "noyé accidentellement."

Le pauvre malheureux était un ivrogne de profession.

C'est un autre meurtre causé par les boissons; ce ne sont pas là des accidents, ce sont de véritables meurtres. Qui a vendu les liqueurs à ce malheureux qui était connu partout pour une victime de l'alcool? Il y aurait une enquête très utile à faire en ce sens. Il y a eu perte de vie, pourquoi la police ne chercherait-elle pas? S'il n'y a pas de loi pour punir les coupables, la vindicte publique sera suffisante.

Pourquoi vend-on des liqueurs aux ivrognes?

Hier après-midi, Leboeuf avait de l'argent dans ses poches, il était en train de faire la noce, on n'a pas trouvé un sou sur son cadavre. Leboeuf pensionnait sur la rue Main; s'il eût voulu se noyer il n'aurait certainement pas choisi cet endroit. Il s'est probablement trouvé attardé plus que d'ordinaire et ne pouvant entrer à sa pension il a pu chercher refuge dans les hangars de la compagnie électrique qu'il connaissait bien et en zigzaguant il aura pu qu'une tête dans le canal. Sa montre était arrêtée à une heure.

Leboeuf était un bon ouvrier, il était actif et travaillait pendant des mois, aussi longtemps qu'il s'abstenait de boire, mais du moment qu'il goûtait aux liqueurs il ne pouvait plus se contrôler.

Le cadavre est à la morgue de l'entrepreneur Goyer en attendant des nouvelles de quelque parent qu'il a au Canada.

Dans tous les cas voilà une autre victime de l'ivrognerie et un exemple terrifiant pour ceux qui sont enclins à l'abus des liqueurs. Sera-ce la dernière victime?

Vaudreuil, 24.—(Spéciale)—Travaillant au sommet d'une tour en fer qui supporte les fils électriques à haute tension de la M. L. H. & P. Co à Vaudreuil, un nommé Faurel de Ville Perrot a été électrocuté et a fait une chute de 100 pieds de haut. Tombé sur le ciment des fondations de la tour, le corps a rebondi et est tombé à l'eau.

Les impuretés du sang au printemps

Necessitent l'emploi d'un remède tonique

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un reconstituant tonique et un rénovateur de nerfs excellent en tout temps. Mais le besoin s'en impose surtout le printemps, alors que le système est chargé d'impuretés, résultat de la maladie d'hiver des longs mois d'hiver. Il n'y a pas d'autre saison où le sang a plus besoin d'être purifié et enrichi, et chaque dose de ces pilules fait faire un sang nouveau, riche et vermeil.

Au printemps, on se sent fatigué et faible—les Pilules Roses du Dr Williams donnent de la force. Au printemps, l'appétit laisse souvent à désirer—les Pilules Roses du Dr Williams développent l'appétit, tonifient l'estomac et facilitent la digestion. C'est le printemps que les poisons contenus dans le sang sortent sous forme de boutons disgracieux, d'éruptions et de cloques—les Pilules Roses du Dr Williams éliminent rapidement la peau parce qu'elles atteignent la racine du mal dans le sang. C'est au printemps que l'anémie, le rhumatisme, la névralgie et plusieurs autres affections se font le plus sentir, à cause de la faiblesse du sang, et c'est à cette époque, alors que la nature reprend de la vie, que le sang demande le plus d'attention. Améliorer et fortifier le sang, telle est la mission spéciale des Pilules Roses du Dr Williams, et voilà pourquoi c'est le meilleur remède du printemps qu'il y ait. Si vous sentez le besoin d'un remède, ce printemps, faites un essai judicieux des Pilules Roses du Dr Williams et vous verrez revenir une nouvelle santé, une nouvelle force et une nouvelle énergie et vous vous sentirez capable de faire face aux étouffantes chaleurs qui viendront un peu plus tard.

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Voulez vous facilement gagner

GRATIS CETTE JOLIE GRATIS
PLUME - RESERVOIR



EN OR, 14 K, VALEUR \$2.50

Vous n'avez qu'à envoyer 10 nouveaux abonnements payés au journal "LE PEUPLE", Montmagny.

Il n'y a que très peu de personnes qui ne sont pas en position de gagner aisément cette magnifique prime.

L'abonnement au "PEUPLE" dans le district de Montmagny, n'est que 50c par année. Dix de ces abonnements donnent droit à la PLUME-RESERVOIR. Chaque abonnement de \$1.00 en dehors du district ou de \$1.50 pour les Etats-Unis, comptera à cette fin pour deux. Avec cinq abonnements de \$1.00, l'on peut gagner la Plume-Réservoir. QU'ON SE LE DISE.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau du

"PEUPLE" Montmagny

Mort du Dr Globensky

Montréal, 24.—(Spéciale)—Le Dr Stephen Globensky, dentiste, est mort hier après deux jours de maladie.

LA 181ème CONdamnATION

Pour vol à l'étalage au détriment de M. Albert Fontaine, épicière, Alexandre Labelle, 10 rue Emery, a été condamné hier au juge Bazin, sa dix-huitième condamnation. Il passera les prochains six mois à l'ombre.

New-York, 23.—John D. Rockefeller, jr., comparaitra demain, en Cour de Police, pour répondre à une accusation du département de santé, déclarant qu'une des propriétés de M. Rockefeller, jr., est nuisible à la santé publique.

Woodstock, 23.—M. W. P. Williams, qui fait sur une haute échelle, le commerce d'immeubles, à Toronto, a été arrêté ici, ce soir. Il est accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes de M. W. Jenkins, marchand de harnais.

Les mauvaises herbes

Nous accusons réception d'un bel ouvrage provenant du ministère fédéral de l'agriculture.

C'est un exemplaire de l'édition révisée de "Mauvaises Herbes". La première édition de ce livre a été distribuée gratuitement aux bibliothèques publiques et aux institutions d'éducation qui maintiennent une bibliothèque.

L'édition révisée contient soixante-seize gravures en couleur de plantes et graines de mauvaises herbes et 180 pages de texte. La dimension du volume est de 10 1/4 x 7 1/4 pouces et 1 1/4 pouce d'épaisseur, et il est imprimé sur papier de luxe avec de grandes marges, et relié en toile.

Cette édition a été publiée pour répondre à la demande des cultivateurs et autres qui désirent avoir le livre pour leur usage personnel. La forte dépense nécessitée par sa publication l'exclut de la liste des ouvrages que le Ministère de l'Agriculture fait imprimer pour distribution générale et gratuite.

Le livre est maintenant en vente—un exemplaire par personne seulement—au bureau de l'imprimeur du Roi, imprimerie du Gouvernement d'Ottawa, au prix nominal de \$1.00.

Nous ne saurions trop encourager les marchands de campagnes et leurs clients cultivateurs à se procurer cet ouvrage d'une utilité incontestable. Il est imprimé en langue française.

Un tremblement de terre en Belgique

Un phénomène très rare en Belgique s'est produit aux environs de Carlerol, dans la nuit du 23 au 24 mars. A minuit quinze, exactement, une secousse sismique, précédée d'un grondement formidable, fut ressentie; elle dura trente secondes. Elle fut à quelques minutes d'intervalle, suivie d'une oscillation à peine perceptible. A la première secousse, les habitants de Ransart avaient été réveillés en sursaut; des portes avaient été brisées. Les habitants, sautant hors de leurs lits, se précipitèrent aux fenêtres et tirèrent des coups de revolver croyant à un attentat.

L'affolement fut très grand durant plus d'une heure. Heureusement, il n'y eut aucun accident de personne à enregistrer.

Londres, 23.—Des démonstrations contre les Mormons ont eu lieu aujourd'hui à Birkenhead et en plusieurs autres villes.

Il y eut, en ces endroits, beaucoup d'excitation et de tumulte.

Toutefois, il n'y a pas eu de désordres, la police ayant organisé partout un service d'ordre effectif.

Dans Trois Accidents

Il semblerait que Zam-Buk, le fameux baume curateur dont on dit tant de bien partout, est particulièrement utile dans le cercle familial. Un rapport envoyé par Madame E. Davey, 786 Ave. Ellice, Winnipeg, illustre ceci. Elle dit: "Mon petit garçon âgé de trois ans, en jouant, est tombé du haut d'une verandah, se coupant le front terriblement. Au lieu d'appeler un docteur qui aurait certainement fait un bon nombre de points de suture, je baignai bien la blessure et appliquai Zam-Buk. Le petit garçon, quoique souffrant beaucoup, fut bientôt soulagé dans sa douleur. Dans le cours de trois semaines, en appliquant Zam-Buk tous les jours, la blessure fut bien guérie."

Depuis lors, j'ai aussi employé Zam-Buk pour un abcès que j'eus sur la joue, qui fut beaucoup douloureux et avait une apparence désagréable. Zam-Buk a vite réduit l'abcès et l'a ensuite fait disparaître.

Une autre fois, mon bébé fut ébouillanté sur le pied gauche et la jambe avec de l'eau bouillante. Aussitôt que ce fut fait, je pensai à employer Zam-Buk et en jetant sur un linge, j'enveloppai le membre du bébé. Le matin suivant, il le reposa plus facilement et j'appliquai un bandage frais avec Zam-Buk. Je suivis ce traitement tous les jours, et fus récompensé en voyant une grande amélioration chaque fois que j'arrangeais la blessure. En un très court espace de temps, les brûlures étaient toutes bien guéries.

"Je ne puis assez recommander à l'usage de la famille cette merveilleuse préparation curatrice, et j'ai tellement confiance en sa puissance curatrice que ma maison n'est jamais sans en avoir une boîte."

Pour toutes les lésures et maladies de la peau, hémorrhoides, eczéma, blessures et maux de la figure, Zam-Buk est absolument sans égal. 5 cents la boîte dans toutes les pharmacies et magasins, ou franco de Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix. Essayez aussi le savon Zam-Buk. Seulement que 25 cts la tablette.

CONVALESCENCE DES FIÈVRES

L'expérience de M. Thomas Sirois peut servir d'enseignement à d'autres convalescents des Fièvres, qui retrouveront les forces perdues, l'énergie abattue par la maladie, en recourant à l'incomparable

Vin St. Michel

le plus puissant régénérateur du sang, des nerfs et des muscles.

L'usage persévérant de ce tonique fameux entre tous—vous en avez les preuves sous les yeux—vous rendra forts et vigoureux.

M. THOMAS SIROIS

Voici le témoignage éloquent que nous adresse spontanément M. Thomas Sirois.

Ile Verte, 28 mars 1910.

MM. Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

J'ai eu les fièvres il y a six mois. J'étais faible, je ne pouvais prendre aucune nourriture. C'est alors que j'ai eu recours au VIN ST. MICHEL. J'en ai pris huit bouteilles et il m'a rendu les forces que j'avais avant de tomber malade.

Je vous envoie aussi ma photographie.

Votre tout dévoué,

THOMAS SIROIS.

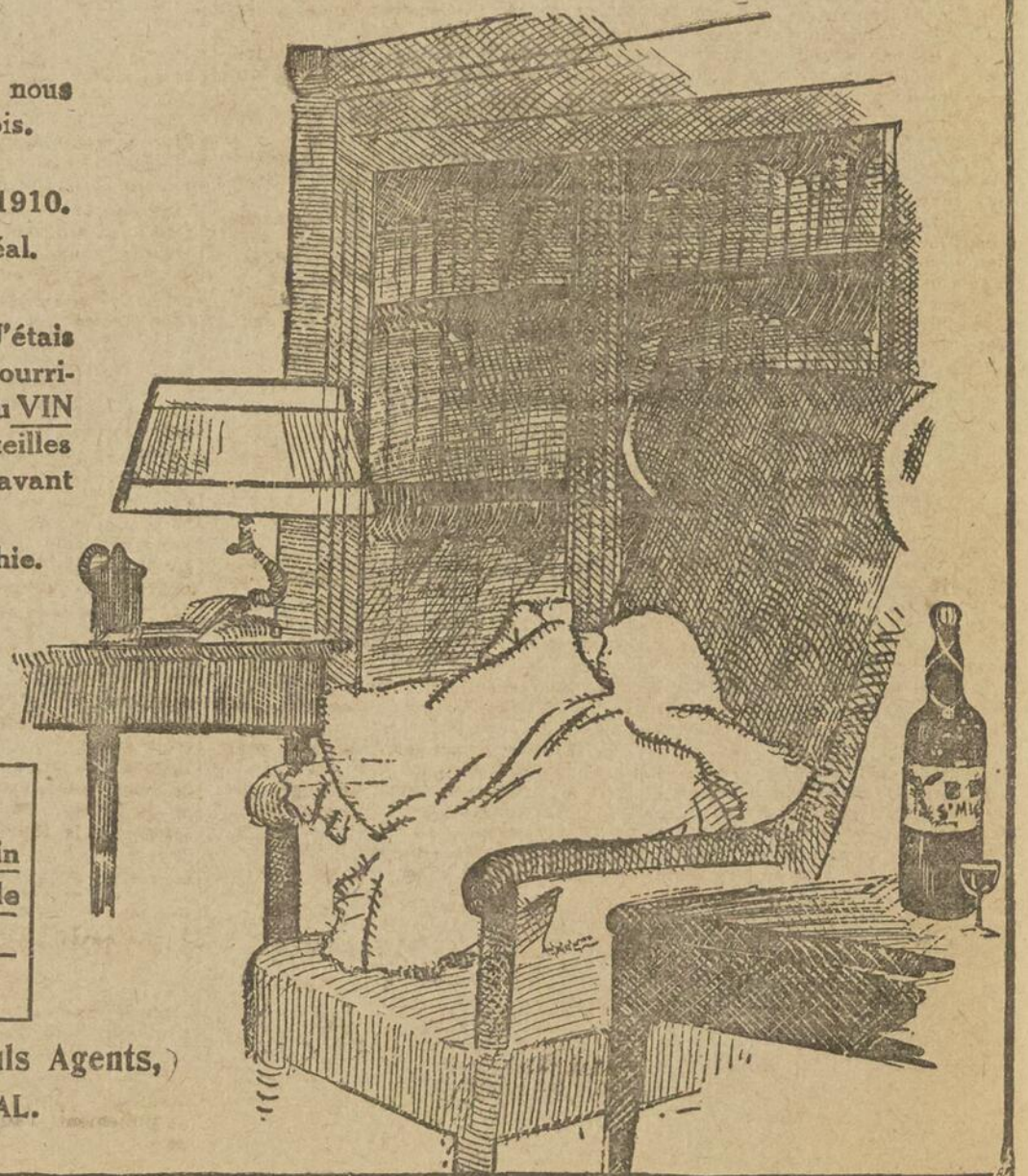
LE VIN ST. MICHEL

se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

En vente partout.

BOIVIN, WILSON & CIE, Seuls Agents,

520 rue St-Paul, MONTREAL.





Evitez les frais du Vétérinaire

Les maladies du cheval telles que la Bronchite, la toux, les affections de la gorge et même le souffle si redoutable sont guéries par le

- VIGORA -

Monseigneur J. B. MORIN, St-Augustin.
Je me suis servi de votre VIGORA pour deux de mes chevaux qui sont tombés malades après la rude saison de l'hiver; l'un d'eux avait même une attaque de SOUFFLE qui a complètement disparu depuis que je leur ai administré votre VIGORA; c'est un remède infaillible et qui devrait se trouver partout.
Votre dévoué, H. E. CANTIN.
Dépôt Central: J. B. MORIN, 318, Rue St-Joseph.

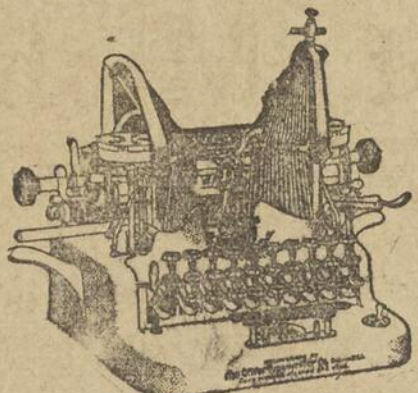
CAPITAL, \$200,000.00
LA PREVOYANCE
ASSURANCE:
RESPONSABILITE PATRONALE
Accidents, Maladies, Bris de Glaces, Contre la Vei
Garantie de Fidélité, Garantie de Contrats
BUREAU CHEF: 160 Rue St-Jacques, Montréal.
J. C. CAGNE, Gerant General
TEL. BELL MAIN 5027
J. C. HEBERT, N. P., Agent du district Montmagny

LE MOULIN à BARDEAUX PATENTE DUNBAR

fait plus d'ouvrage, du meilleur ouvrage avec moins de trouble, de dépense, de réparations que n'importe quelle autre machine en usage.
Les perfectionnements successifs apportés depuis 25 ans à la construction de ce Moulin en font le plus SOLIDE, le plus COMPACT, le plus DURABLE, le plus ECONOMIQUE au point de vue du rendement: 16,000 à 23,000 Bardeaux par jour.
Les témoignages écrits des nombreux acheteurs dans les Provinces de Québec et d'Ontario et dans les Provinces de l'Est attestent son immense supériorité.
Pour prix et conditions, écrivez à
McFARLANE, THOMPSON & ANDERSON
Seuls Manufacturiers FREDERICTON, N.B.

LE MEILLEUR CLAVIGRAPHIE AU MONDE POUR 17 Cts PAR JOUR

La Clavigraphie "Oliver", dont la supériorité est admise partout a fait une innovation caractéristique en adoptant le mode de vente à 17 cts par jour.



La machine est livrée immédiatement sur un premier versement minimal pour démontrer la bonne foi. Et en éparpillant ensuite juste 17 cts par jour, la balance se paie d'elle-même.
Il est excessivement facile d'acheter la clavigraphie "Oliver", maintenant, tellement que des milliers de personnes paient leurs machines presque sans s'en apercevoir.
Pour quelques-uns, cela représente quelques cigares de moins, ou encore des facilités dont ils peuvent se passer.
Mais que sont ces petites privations en comparaison du magnifique clavigraphie "Oliver", dont l'utilité pratique le place au rang des grandes inventions modernes.
L'usage intelligent du clavigraphie "Oliver" a ouvert le chemin à des positions considérables dans le monde des affaires, à des places de confiance dans les services publics, et dans toutes les lignes où se développe l'ambition humaine.
Avez-vous assez d'ambition pour saisir l'opportunité de réussir? Avez-vous un clavigraphie "Oliver", et servez-vous-en comme ont fait des milliers de personnes, et vous atteindrez sûrement le succès.

The OLIVER Typewriter

L'ambition est une bonne chose, mais elle ne dispense pas d'avoir du pain et du beurre pour se nourrir. Ce qui nous amène à dire que le clavigraphie "Oliver" est un gagne-pain de première importance. Des milliers gagnent leur pain avec ce compagnon infatigable.
Il est toujours prêt à rendre des services illimités pendant des années et des années encore.
Cette machine permet d'écrire très rapidement et très nettement. Elle fait un travail qu'aucun autre clavigraphie ne peut approcher en régularité et en beauté typographique.
Ainsi, si vous avez besoin d'un clavigraphie, c'est celui-là qui vous conviendra le mieux car il est prouvé qu'il convient aux plus difficiles.
C'est la plus belle machine qu'il y ait au monde, et il ne s'agit que de payer, non pas comptant, mais seulement un premier versement minimal comme preuve de bonne foi, et de donner ensuite 17 cts par jour.
Ecrivez pour avoir les détails au sujet de notre système si libéral de vendre des clavigraphes, ou bien parlez-en à notre agent le plus rapproché.

The Oliver Typewriter Company
The Oliver Typewriter, B. Ig.
Chicago, Illinois.

LA VIE PRATIQUE

L'ENTRETIEN DES PLUMES DE CHAPEAUX

Parlons de l'entretien des plumes. On en porte beaucoup, depuis quelques saisons, et très belles, et très coûteuses; chacune désire pouvoir les conserver le plus longtemps possible.

Dès qu'une plume blanche s'empoussière et tourne au gris, préparons dans un récipient, de l'eau tiède, dans laquelle nous couperons, par petits morceaux, du véritable savon de Marseille blanc. Lorsqu'il sera dissous, nous placerons la plume sur le feu jusqu'à ce qu'il soit chaud au point qu'on n'y puisse tenir le doigt. Alors, nous y jetterons la plume et l'y laisserons tremper pendant une demi-journée. De temps en temps, nous l'agiterons dans l'eau.

Au sortir du bain, pour sécher la plume, nous l'étendrons, en couchant les brins dans leur sens, entre deux morceaux de flanelle.

Lorsque la plume est très sale, avant de procéder à son savonnage, on la soupoudre légèrement de chlorure de chaux et on la laisse ainsi pendant une heure et demi ou deux heures.

Si l'on désire avoir une plume d'un très beau blanc, on saupoudre les deux flanelles entre lesquelles elle séchera d'un peu de poudre de talc. Avant de friser la plume, on la secoue énergiquement pour faire tomber l'excès de poudre. Pour le repassage, chauffer légèrement une lame de couteau ou de coupe-papier, puis prendre chaque barbe de la plume, l'une après l'autre, et les passer entre le pouce et la lame (du côté non coupant, naturellement), en tirant légèrement sur la plume. La frisure se reformera d'elle-même. Pour faire gonfler le duvet, tout de suite après le séchage, nous pourrions passer très rapidement la plume au-dessus d'une flamme ne produisant aucune fumée et assez loin du feu pour ne pas griller le duvet.

Avec une grande amazone et une autre plume abîmée, on peut très bien obtenir une jolie plumeuse. Il suffit, pour cela, de nouer aux brins de l'amazone les barbes que l'on enlève à l'autre plume. Il faut que ce travail soit fait avec grand soin si l'on veut obtenir de bons résultats. Le duvet doit être noué très délicatement, dans le même sens que celui de la plume et après avoir été gonflé au feu.

Les mères disent que c'est le meilleur remède

Les mères disent que les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède qu'elles puissent administrer à leurs enfants. Ce sont les heureux constatations d'une mère qui aide les autres à conserver leurs enfants bien portants. Des milliers de mères ont trouvé les Tablettes un remède infaillible pour tous les maux de leurs enfants. Mme E. Sandwell, Coldwater, Ont., dit: "Je constate que les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède qu'une mère puisse donner à ses enfants. J'ai essayé les mixtures "calmantes" sans aucun effet pour mon bébé, mais dès que j'eus commencé à lui donner les Tablettes, ces dernières facilitèrent sa dentition et j'eus à peine connaissance de la venue d'une première dent. Je ne saurais me passer des Tablettes et je les recommande toujours à mes amies." Les Tablettes Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25 cents la boîte par la Dr. Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Un musée qui menace de s'écrouler

Ottawa, 21.—Il y a quatre ou cinq ans, le gouvernement fédéral faisait commencer la construction à Ottawa, d'un musée superbe, le musée Victoria, fini l'automne dernier. Il a coûté un million et demi. Or depuis quelques mois, des fissures d'un pouce de large sillonnent le mur de cette construction du haut en bas et dans toutes les directions.
Les planchers eux-mêmes sont aussi fendillés.
Les députés de la gauche se sont plaints hier de cet état de choses et ont demandé à M. Pugsley si le gouvernement a accepté ces travaux de l'entrepreneur. M. Pugsley a répondu que non, et qu'il ne le fera pas tant qu'il n'aura pas un certificat de son architecte principal, quant à la solidité de l'édifice. M. Pugsley croit néanmoins que ces fissures proviennent de ce que le sol s'est un peu tassé sous le poids de l'édifice, et promet de prendre toutes les mesures voulues pour que l'on surveille l'état de cette construction et qu'on évite une catastrophe à laquelle il ne croit guère.

Détail à noter, l'entrepreneur de ce musée est le même qui a construit dit le Dr Sprout, le premier pont de Québec et la tour Laurier au bloc de l'ouest, à Ottawa, deux constructions écroulées avant leur parachèvement.

Une opinion intéressante

Manchester, 21.—Le "Manchester Guardian" dans son article au sujet de l'établissement d'un conseil impérial contre tel projet, parce que ce conseil aurait pour effet d'affecter sensiblement l'autonomie des colonies.

MARCHÉ DE QUEBEC

PRODUITS DE LA FERME

Beurre:	0.19	0.21
Laiterie:	0.25	0.26
Crème:	0.00	0.31
2e qualité:	0.00	0.31
Fromages:		
Nouveau, petit:	0.00	0.18 1/2
Vieux:	0.00	0.14 1/2
Oeufs frais:	0.17	0.17 1/2
Oeufs No 1:	0.00	0.00

GRAINS

Blé du Nord No 1:	1.00	1.01
Blé du Nord No 2:	0.00	0.99
Blé du Nord No 3:	0.00	0.99
Blé du Nord Feed:	0.75	0.76
Avoine Man. No 2:	0.37 1/2	0.40
Avoine No 3:	0.38 1/2	0.39
Avoine Québec et Ontario No 2:	0.38 1/2	0.39
Avoine Québec et Ontario No 3:	0.37 1/2	0.38 1/2
Avoine Québec et Ontario No 4:	0.36 1/2	0.37 1/2
Orge moulu:	0.51	0.52
Pois No 2 ordinaires:	0.86	0.87
Sarrasin (48 lbs):	0.56	0.57
Blé d'Inde jaune No 3, nouveau:	0.61	0.62

FARINES

Patente d'hiver:	4.50	5.00
Patente Manitoba:	5.40	5.60
Sticht Roller:	4.40	4.40
Extra par baril:	4.25	4.25
Superfine par baril:	4.30	4.30
Patent Hung 98 lbs:	2.70	2.75
Far. de bœuf gersp. par baril:	5.20	5.20
Far. Fortes à levains:	2.45	2.50
Patent d'Ontario:	2.20	2.20
Straight Roller:	2.00	2.10
Extra:	1.90	1.90
Superfine:	1.80	1.85
Flne:	1.80	1.80
Son, par 100 lbs:	1.20	1.25
Gru blanc:	1.50	1.55
Moulée d'avoine:	1.45	1.50
Avoine roulée:	2.05	2.15
Barley:	2.10	2.25
Farine de Blé d'Inde:	1.30	1.35

PROVISIONS

Bœuf salé mess 200:	0.00	18.00
Lard short cut brl:	23.00	23.50
Lard Clear Back:	25.00	25.00
Clearfat:	23.50	24.00
Saindoux Canadien la:	2.40	2.50
Saindoux composé, le seau:	2.15	2.15
Porc abattu par 100:	0.09 1/2	0.10 1/2
Cottolene seau 20 lbs:	0.12	0.00
Cottolene tin 10 lbs:	0.12 1/2	0.00
Cottolene tin 5 lbs:	0.12 1/2	0.00
Cottolene tin 3 lbs:	0.12 1/2	0.00
Graisie chaudières de 3 lbs:	0.12 1/2	0.12 1/2
Graisie chaudières de 5 lbs:	0.00	0.12 1/2
Graisie chaudières de 10 lbs:	0.00	0.12 1/2
Petits jambons:	0.15	0.15
Gros jambons:	0.12 1/2	0.13
Pic-Nics jambons:	0.12	0.12
Bœufs roulés:	0.13	0.13
Bacon:	0.13	0.14

Volailles:		
Oie:	0.13	0.14
Poules:	0.09	0.11
Canards:	0.00	0.13
Poulets:	0.10	0.13
Dindes:	0.19	0.20
Fèves:		
Blanches:	1.80	1.95
Jaunes, minot:	1.67 1/2	1.70
Lima:	0.07	0.07 1/2
Pois:		
Pois à soupe:	1.25	1.30
Pois cassés, le sac:	0.00	2.90
Blé d'Inde cassé, sac:	0.00	2.60

Fourrages:		
Foin pressé No 1:	10.00	10.50
Foin No 2:	9.00	9.50
Trèfle mélé:	7.00	7.50
Foin No 3:	7.00	8.00
Trèfle pur:	6.00	6.50

Légumes:		
Betteraves, le sac:	0.00	1.25
Carottes:	0.00	0.90
Céleri:	0.85	1.00
Choux de Bruxelles:	0.00	0.35
Choux, le quart:	0.00	1.25
Choux-fleurs le quart:	0.00	0.00
Cresson, doz paquet:	0.00	0.35
Epinards la boîte:	0.00	0.50
Navet de poche:	0.00	1.00
Oignons blancs, caisse:	0.00	2.75
Oignons rouges, sacs de 75 lbs:	0.00	1.75
Oignons d'Espagne, le crat:	0.00	3.00
Panais la poche:	0.00	0.90

Pâtates au détail:	0.00	1.10
Pâtates, sacs de 90 lbs:	0.00	1.00
Persil, doz paquets:	0.00	1.20
Poireaux la doz:	0.00	0.20
Radis la doz. paquets:	0.00	0.50
Rafraîchi la lb:	0.00	0.30
Rhubarbe la doz. paq:	0.00	1.00
Salade frisée, doz:	0.00	0.50
Salade pommée, doz:	0.00	0.50
Salads, doz. paquets:	0.00	1.40
Topinambours le quart:	0.00	3.40
Topinambours le pa:		
nier:	0.00	2.00

THEES:		
Japon, poussière:	0.10	0.12
Japon commun:	0.20	0.22
Japon qualité moyen:	0.23	0.28
Japon bon choix:	0.30	0.35
Gun Powder, commun:	0.12	0.22
Gun Powder, bon:	0.23	0.25
Gun Powder, choix:	0.27	0.35
Thés noirs communs:	0.12 1/2	0.19
Thés noirs moyens:	0.20	0.27
Thés noirs choix:	0.23	0.50

CAFES:		
Mocha:	0.24	0.29
Java:	0.26	0.32
Maracaibo:	0.22 1/2	0.24
Jamaïque:	0.19	0.24
Chicorée moulu:	0.10	0.11
Rio:	0.18 1/2	0.20
Cafés verts Rio:	0.00	0.15
Cafés verts Santos:	0.15	0.17

SUCRES:		
Jaunes raff:	0.00	4.10
Jaunes quarts:	0.00	4.15
Bruts Cristal, 10 lbs:	0.00	4.00
Bruts Barbade:	0.00	3.80
Sucre blanc:		
Extra ground:	0.00	5.55
1st Loaf Bte:	0.00	5.40
2nd 1/2 Bte:	0.00	5.50
3rd 1/2 Bte:	0.00	5.70
Granulé quarts:	0.00	4.65
Granulé sacs 100 lbs:	0.00	4.60

Mme Louis Maynard, de Winchendon, Mass, se guérit d'une maladie compliquée.

La dyspepsie nerveuse, qui fait aujourd'hui des milliers de victimes, ne résiste pas aux

PILULES ROUGES

Mlle Albertine Harpin, de St-Hyacinthe, Qué., acquiert des forces en employant aussi les Pilules Rouges.

Winchendon, Mass., 26 mars 1910.

Messieurs les spécialistes,

Pendant dix ans j'ai souffert d'anémie, de dyspepsie nerveuse et de nervosité générale avec hémorroïdes, irrégularités, douleurs internes, incontinence d'urine, etc. J'étais découragée et j'ai vainement recouru à cinq différents médecins pour me guérir. C'est sur ces entrefaites que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et à vous consulter; et voici qu'après avoir soigneusement suivi vos conseils éclairés et m'être conformée à votre régime, je suis heureuse de vous annoncer que je suis guérie et que je n'éprouve plus rien des tortures et des angoisses qui m'ont fait craindre de mourir et qui m'avaient martyrisée si longtemps. Je vous prie donc de compter sur ma reconnaissance, et je vous autorise à vous servir de mon nom pour encourager les femmes malades qui endurent ce que j'ai enduré, en leur indiquant comment faire pour revenir à la santé.

Madame LOUIS MAYNARD,
Winchendon, Mass.



Mme LOUIS MAYNARD, Winchendon, Mass.

Interrogez tous les savants et tous les physiologistes de l'univers, ils vous diront à l'unanimité que le cerveau est le siège et le centre du système nerveux tout entier, et que le cerveau et tout le système nerveux se nourrissent à même le sang proprement dit.

Ce qui veut dire que la dyspepsie nerveuse, avec son cortège compliqué de douleurs secondaires et de ramifications innombrables, a pour cause habituelle l'appauvrissement du sang.

Du moment que le sang n'est plus normal, il ne fournit plus, en effet, qu'une nourriture insuffisante et malsaine au cerveau et aux tissus nerveux, et parce que le cœur et l'estomac sont tissés de muscles et de nerfs, il s'ensuit que cet appauvrissement du sang portera de préférence sur le cœur et sur l'estomac pour les encrasser, les paralyser et les délabrer.

Et de ce moment, le malade pourra s'attendre à toutes les complications malades et douloureuses que nous avons énumérées. Consultez maintenant toute la littérature, toute la correspondance et tous les témoignages que la Compagnie Chimique Franco-Américaine a publiés depuis qu'elle a découvert les merveilleuses propriétés des médicaments qui entrent dans la composition des Pilules Rouges, et vous constaterez que les Pilules Rouges ont exactement la propriété d'enrichir, de tonifier et de régénérer le sang.

Dès lors, il ne vous restera plus qu'à conclure que les Pilules Rouges vous faites pour triompher de la dyspepsie nerveuse.

Et parce que cette dyspepsie nerveuse s'accompagne habituellement des complications les plus diverses et les plus douloureuses, vous admettez du même coup que si les Pilules Rouges triomphent de la dyspepsie nerveuse, il suffira de se mettre sous l'influence de ce remède pour se débarrasser en bloc de tous ces maux, de ces migraines, de ces

maux de reins, de ces palpitations et de cette tristesse chronique qui font cortège habituel à la dyspepsie proprement dite.

"Plusieurs médecins m'avaient traitée sans aucun bon résultat pour l'anémie dont j'avais toujours tant souffert depuis mon jeune âge. Je ne pouvais jamais finir une année d'étude. On me relevait souvent sans connaissance. J'étais si nerveuse que je ne pouvais dormir; je n'avais pas d'appétit et je souffrais constamment du mal de tête et d'une fatigue dans le dos et dans l'estomac. On m'avait tellement persuadée que les Pilules Rouges me ramèneraient à la santé que je me mis à en faire usage. Aussitôt j'eus un bon appétit, j'engraisai vite, mon teint devint meilleur et douze boîtes de ces merveilleuses Pilules Rouges suffirent pour me donner une bonne santé."

Mlle ALBERTINE HARPIN,
71 rue Concorde, Saint-Hyacinthe, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

Chapitre de malheurs

North Attleboro, Mass., 22.—(Spéciale).—Geo. Hunt a été tué instantanément et sa fiancée Mlle Lottie Thomas, grièvement blessée par un automobiliste qui les frappa pendant qu'ils se promenaient sur la route près de la frontière du Rhode-Island, hier soir.

Le chauffeur de la machine, Chas. W. Day et deux compagnons, Geo. A. Hancock et Edgar Kelley ont été arrêtés. Tous habitent North Attleboro, les victimes demeurant dans le quartier connu sous le nom de Oldtown.

Pembroke, Ont., 20.—Avant de recevoir sa sentence, John Mattson, chef de police de cette ville, accusé d'avoir volé l'argent de la ville, a demandé la clémence du juge pour lui, pour sa femme et pour ses enfants.

Le juge a déclaré qu'il ne pensait pas que le chef de police eut l'intention de voler, mais qu'il avait fait le coup dans un moment de folie.

Montréal, 22.—(Spéciale).—Un ouvrier du nom de M. Connor a été broyé, hier, dans les engrenages de puissantes machines qui fournissent le courant électrique à la "Dominion Light Heat and Power", sur la rue Air, à Maisonneuve. Avant qu'on put arrêter les machines, le corps du malheureux ouvrier était réduit en une masse informe de chairs et d'os. Le spectacle pour les compagnons du travail de l'infortuné ouvrier était épouvantable. La voiture de la morgue fut appelée pour recueillir les restes du malheureux Connor.

Madrid, 21.—Le gouvernement a reçu une dépêche annonçant que les

rebelles marocains ont fait feu sur Fez, qu'ils ont massacré la garnison, et que le sultan s'est réfugié au consulat français.

Il a été impossible, cependant de faire confirmer ce rapport.

Montréal, 22.—Un individu de St-Alban, qui s'enfuyait aux Etats-Unis pour éviter d'être arrêté, sur une accusation de vol de fait sur le bateau de sa paroisse, a joué de malheur. Ayant pris le train à Lachet, il a eu une conversation avec un passager à qui il raconta son aventure et ses intentions; il défit même la police de l'arrêter. Par malheur pour lui, il avait pris pour confident, le détective Sylvain, qui venait conduire un garçonnet à l'école de réforme, Sylvain téléphona au chef Gale, lorsque le train arriva à Trois-Rivières et obtint la permission d'arrêter notifié. Sylvain avait été en effet chargé d'exécuter le mandat d'arrestation contre lui, mais l'avait laissé à Québec où il devait le reprendre à son retour. Le détective et son prisonnier sont retournés dans la vieille capitale par le train d'une heure 30, cet après-midi.

New-York, 22.—(Spéciale).—Un des jeunes les plus remarquables que l'on ait constatés jusqu'à ce jour, vient d'être suivi en d'étranges conditions, toutefois, par une pensionnaire de l'asile d'aliénés de Morris Plains, New-York.

Annie Geshelle, âgée de 30 ans, n'a pas pris de nourriture depuis le 7 février jusqu'à la fin de la semaine dernière.

Ottawa, 22.—(Spéciale).—Les ministres de la Couronne nous content des sommes folles. C'est le peuple qui les paie, ils entrent très souvent pauvres dans la vie publique et ils en sortent riches, le peuple paie ce

pendant leurs dépenses de voyage les cadeaux qu'ils font à leurs employés, les pourboires, le champagne, les cigares, tout. C'est M. George Taylor, le député de Leeds, qui a découvert ce scandale en demandant les détails des dépenses des ministres et des principaux officiers des départements d'Ottawa.

Ce sont les commissaires du Transcontinental qui nous ont coûté le plus cher et les plus fortes dépenses qui comprennent les autres dans les chars privés, les pourboires, les vins, les cigares, etc., nous ont coûté \$16,359. Après eux,

UNE OCCASION

D'acheter des Etoffes
à Robes à
BAS PRIX

Notre choix est magnifique. Les garnitures sont d'un plus grand choix que les années précédentes. C'est le bon temps de profiter du choix de notre marchandise.

J.G. Bittner

MONTMAGNY.

**Nouvelles
Locales**

UN BON MOUVEMENT

Nous prions respectueusement nos lecteurs, de bien vouloir penser à nous pour acquiescer le prix de leur abonnement. C'est pour chacun d'eux une très petite affaire, et ce faisant ils nous rendront un grand service.

Nos lecteurs et particulièrement les cultivateurs auront tout avantage à parcourir les cotes du Marché de Québec que nous publions dans une autre page et qui sont soigneusement revues chaque semaine. Les derniers chiffres sont particulièrement intéressants, ayant subi plusieurs changements importants dans les farines, les grains, etc.

A l'occasion du produit succulent que nous donne l'étable canadienne, M. et Mme Frs Casault recourent, la semaine dernière, plusieurs invités dont voici les noms : M. et Mme Frs Boulst, Mme Cléophas Gendron, M. Cléophas Fournier, Mlle Exilda Caron, Mlle Célestine Gendron, Mlle Alice Cloutier, Mlle Louisa Casault, Mme Dubé, M. Evariste Gendron, M. Nara Gaudreau, Joseph Casault, M. Arthur Boulet, Mlle Julia Casault, M. Paul Boulet, M. Joseph Proteau, M. Emile Proteau et M. Narcisse Gaudreau.

Après une joyeuse soirée passée chez M. Casault, les invités se séparèrent à une heure assez avancée avec la ferme résolution de revivre encore les heureux moments qu'ils ont passés ensemble.

Tabac! Tabac! Tabac!

Le plus beau choix de tabac Canadien et le plus grand assortiment de tabac en paquets, tabac à cigarettes, 12 sortes, jaune et noir. Cigarettes, cigarettes est sans contredit au magasin de J. N. R. L'Esperance.

Il y en a pour tous les goûts.

Costumes de Printemps

Le plus bel assortiment d'étoffes à Costumes et à Robes, qui se soit encore vu dans toutes les couleurs.

Nos prix varient de 50 cents à \$1.75.

Geo. E. Fournier
MONTMAGNY

CHOSE RARE ET PROFITABLE

Vu l'engorgement, nous vendrions à sacrifice du 1er mai au 1er juin, tous les cotons, cotonnades, indiennes, zéphirs, broderies, etc., etc.

MADAME DE LOTTINVILLE,
Montmagny.
M. Jos. Eug. Tondreau, fabricant de beurre, est allé à Québec, la semaine dernière, par affaires.

M. le Dr L. Bacon, de Québec, était de passage en notre ville mercredi, l'hôte de sa sœur, Mme L. D. E. Rousseau.

Lawn de 40 pouces de large à 8 cts la verge. Chez
J. A. CARON.

Madame Louis Doyr, de Québec, passe la semaine chez sa fille, Madame Jos. C. Hébert.

M. J. Eugène Tondreau, propriétaire de la buanderie No. 1, de Montmagny, informe MM. les cultivateurs qu'il ouvrira sa buanderie mercredi de la semaine prochaine, le 3 mai.

La variété des aliments

Nous devrions tous manger une quantité considérable d'aliments nitrogénés. Dans nos climats les fèves sont, sans aucun doute, une nécessité alimentaire, car elles sont riches en nitrogène. Les fèves au lard Clark sont toujours cuites à point et délicieuses.—Wm. CLARK, fabricant, Montréal.

KOKOBUT

LEURE PUREMENT VEGETAL
Manufacturé à Montréal suivant les règles de la plus sévère hygiène. Sans égal pour friture, la pâtisserie et la cuisine en général.

Kokobut est absolument pur. Est très digestif. Ne rancit jamais. Meilleur que n'importe quel gras animal. Insuperable comme qualité. Le goût est agréable et sans odeur. L'employer une fois c'est l'employer toujours.

Hautement recommandé par la profession médicale à cause de sa pureté et de ses qualités nutritives.

En vente chez
J. A. CARON.

M. L. A. Berti, voyageur de commerce, était de passage en notre ville, au commencement de la semaine.

Mardi de la semaine dernière, l'Association des Huissiers de la province de Québec a tenu une convention à Montmagny.

Il s'agissait de l'étude de plusieurs questions de la plus grande importance pour le district de Québec, dix-sept membres étaient présents.

La réunion a été présidée par M. Evariste Paquet, géolier et huissier de Montmagny; M. Jules Casault agissait comme secrétaire.

Les délégués présents étaient MM. Joseph Carpentier, de Joliette, président et fondateur de l'Association, J. O. Pagé, de Joliette, secrétaire, et M. Edouard Thériault, député-shérif et huissier de Rimouski, L. H. Garon, de Rimouski, Aurélien Laforest, St-Pascal, Maximilien Guimont, Cap St-Ignace, Joseph Siros, Ste-Anne de la Pocatière, François Deschênes, St-Eugène de l'Islet, Uldéric Ouellet, St-Alexandre de Kamouraska, Noël Fortin, St-Fabien de Rimouski, C. A. Rousseau, de Cedar Hall, Jules Casault, de Québec, Georges Vidal, de Québec, Edouard Caron, de St-Jean Port-Joli, Edouard Caron père, Montmagny, et M. A. Ouellet, Ste-Ange de Mercei, de Rimouski.

A l'unanimité, il a été décidé que la prochaine convention aura lieu à Québec au mois d'août.

Tabac! Tabac! Tabac!

Le plus beau choix de tabac Canadien et le plus grand assortiment de tabac en paquets, tabac à cigarettes, 12 sortes, jaune et noir. Cigarettes, cigarettes est sans contredit au magasin de J. N. R. L'Esperance.

Il y en a pour tous les goûts.

Un petit lot de tweed (100 habillements) offert en vente au prix coûtant.

Sacrifice libéral pour un marchand tailleur qui prendra tout le lot ou une partie.

Abandon de cette ligne de commerce.

S'adresser à
JOS. FOURNIER, Marchand.
Montmagny.

(En bas des ponts). n. o.

Aux Dames de Montmagny

Nous venons de recevoir un lot considérable de MATINEES BLANCHES dans les prix variant de \$0.55c et au-dessus. De plus, un assortiment magnifique de lingerie pour Dames, que nous vendrions comme les années précédentes meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Une visite, s. v. p., mesdames, à Madame H. DE LOTTINVILLE.
28-5-12-19 mai.

Mousseline blanche et de couleurs, 5 cts la verge. Chez
J. A. CARON.

M. le Dr Philippe Richard est parti mercredi pour un voyage à Ottawa. Il sera de retour à Montmagny, vendredi soir.

NAISSANCE.—Dimanche, l'épouse de M. Adolphe Bernier, un garçon, qui a reçu au baptême les noms de Joseph Ernest Fernand, Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bernier, du Cap St-Ignace, oncle et tante de l'enfant.

AVIS

Les abonnements à l'aqueduc deviendront dus lundi le 15 mai pour le prochain semestre.

M. A. Bernatchez, représentant dûment autorisé de la compagnie d'approvisionnement d'eau Limitée, passera à domicile pour en faire la collection. Tout abonné qui ne paiera pas son abonnement au temps fixé sera exposé à se voir interrompre le service de l'eau.

ON DEMANDE

Un bon gros cheval d'ouvrage pesant pas moins de 1400 livres.

A VENDRE

Une jument de 13 ans, rouge, crin noir, qui fera bien l'affaire d'un cultivateur.

A. BELANGER,
Montmagny, Qué.

21-28—2 fois.

Etaient de passage en notre ville, mercredi, par affaires : MM. Delphin Bernier, du Cap St-Ignace, M. Joseph Couture, de Ste-Appoline, M. Godfroy Létourneau, de St-Pierre, M. Phidèle Thibierge, d'Armagh.

Le plus grand assortiment de pré-lards et tapis à Montmagny, 1/2 verge jusqu'à 5 1/2 verges de large. Chez
J. A. CARON.

Désirez-vous vous procurer une belle pipe, soit pour vous-même ou pour cadeau, rendez-vous au magasin de M. L'Esperance.

Au-delà de \$300 de pipes, porte-cigarettes, porte-cigares, sacs à tabac, etc., etc., depuis 5 cts à \$8.00 pièce.

Le plus grand assortiment qu'il y a dans Montmagny. Prix réduits pour Paques.

Ces pipes sont achetées directement de la manufacture.

Une mise simple et modeste embellit une jeune fille; la toilette la rend ridicule.

CIGARETTES



GLORIA

Il y a eu séance spéciale de notre Conseil de Ville, jeudi de la semaine dernière, le 20 avril, courant, sous la présidence de Son Honneur le maire A. J. Bender. Etaient présents : MM. les conseillers Godfroid Casault, Tél. Coulombe, Louis Fortier, Alexandre Fournier et Onés. Proulx. Les deux principales questions dont on s'est occupé ont été les mesures à prendre pour enrayer l'épidémie de picote dans la ville depuis quelques jours, et les travaux à faire à l'embranchement du cours d'eau Lady Taché dans la rue St-Jean-Baptiste, vis-à-vis les propriétés de MM. Alphonse Laberge, Jos. Méthot et Eugène Létourneau. Plusieurs des intéressés dans ce cours d'eau assistaient à la séance et ont exprimé leurs vœux. A certains moments, la discussion a été des plus animées et, comme tous les jours, les incidents comiques n'ont pas manqué.

VISITE A LA SUCRERIE

Le printemps est beau partout, à la ville comme à la campagne, mais nulle part peut-être il n'est plus beau que dans les bois sous une érable, en ce temps où la sève commence à couler par l'action des gélées fondantes et du soleil. Cette journée du 23 avril a laissé dans les cœurs de beaucoup un souvenir inoubliable du bon accueil dont sont toujours l'objet les amis qui se rendent chez monsieur Proulx. Ce jour-là, après avoir entendu la messe, grand nombre d'amis se sont réunis chez monsieur Joseph Proulx, pour goûter la délicieuse tire d'érable et bientôt après chacun était impatient de voir cette tire se transformer en sucre.

Parmi ces joyeux amis, on remarquait M. Joseph Beaumont, ainsi que sa fille, Mlle Yvonne, M. Nazaire Gaudreau, MM. Joseph, Gaudias et Jean-Baptiste Dubé, Mlle Judith, Alma et Elodie Bélanger, MM. Eugène et Ubald Tétu, Mlle Elvire, Marie-Louise, Délima et Rose-Anna Dubé, M. Philippe Tétu, et Mlle Aline Tétu, et MM. Emile et Joseph Mercier, Roch Bernier, Philippe Auguste Bernier, Amédée Morin, Laurent Collin, Arthur Coulombe et Barthélemy Bolduc.

Tous ont quitté la sucrerie à 5 heures, emportant avec eux le meilleur souvenir de cette journée déjà trop vite écoulée.

A l'an prochain.
Montmagny, 24 avril, 1911.

M. Henry Clouston, de Saint-Michel, était de passage à Montmagny, la semaine dernière.

M. H. W. Racey, ci-devant gérant de la Big River Mills Co. dans la Saskatchewan, à 90 milles au nord-ouest de Regina, a donné jeudi soir, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville avant la séance du conseil une conférence sur l'Ouest Canadien et sur l'établissement d'une scierie à cet endroit.

M. Théophile Beaumont est descendu au Bac la semaine dernière pour commencer la construction d'un quai pour le gouvernement.

La rivière du Sud est maintenant complètement libre de glaces. L'on a posé mercredi matin les stacades flottantes (bomms d'en haut) près de chez M. Philémon Coulombe. Le flotage des billots (drave) est commencé sur tous les tributaires de la rivière du Sud et aux dernières nouvelles, tout faisait prévoir une descente facile des 275,000 billots que la Compagnie Price aura à scier cet été.

Mlle Anna-Marie Collin est revenue samedi d'une promenade de quelques jours au Cap Saint-Ignace, où elle était l'hôte de son amie, Mlle Anna Richard.

On a découvert quelques cas de picote, en ville. Les autorités ont pris les mesures nécessaires pour empêcher la maladie de se propager, et on a raison d'espérer que dans quelques semaines, la maladie aura complètement disparue.

A l'épreuve du feu

La Cie des Machineries Mercier de Lévis, vient d'obtenir le contrat de la construction de quatre chambres en acier, pour la Bâtisse des Douanes à Québec, à l'intérieur desquelles on installera les chaudières destinées au chauffage de cette bâtisse, le charbon, etc.

Ces chambres seront construites par pièces séparées, aux usines de la Cie des Machineries et seront ensuite transportées à Québec où on les assemblera. 22,000 livres de fer entreront dans cette construction.

Souvent les mystificateurs sont des méchants sans courage.

La loi des Rentes Viagères

DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Le but de la Loi est de promouvoir les habitudes d'économie, et de donner à toute personne résidente en Canada, un moyen sûr et certain de se procurer contre la vieillesse, au plus bas prix possible. Déposez, quel que soit le temps, dans n'importe quel bureau de Poste, émettant des mandats, telles sommes que vous pouvez épargner; le maître de poste vous donnera un livret dans ce but; vous pouvez encore, si vous le préférez, envoyer directement cet argent au Département des Rentes Viagères, de la façon qui vous arrangera le mieux. Si vous envoyez un chèque ou un mandat-poste, faites-le à l'ordre du Receveur général. Vos dépôts porteront intérêt composé à 4 p. c. et à l'âge de 55 ans, le plus bas auquel peut commencer une Rente Viagère, ou à tout autre âge ultérieur, (et naturellement, plus votre rente sera reculée, plus élevée elle sera), telle Rente Viagère que vous achetez le montant alors à votre crédit, vous sera servie par termes trimestriels, et toute votre vie durant. En payant régulièrement des sommes spécifiques on peut obtenir une Rente Viagère déterminée. Si vous mourez avant que la Rente ne commence, tous les paiements effectués par vous seront remboursés à vos représentants légaux, avec intérêt composé à 3 p. c.; cependant, si vous ne désirez pas ce remboursement, ces mêmes paiements vous assureront une Rente Viagère plus élevée. Si donc vous avez un certain montant à votre crédit à la Banque d'Espagne Postale, vous pouvez le transférer, à votre gré, en tout ou en partie, au Département des Rentes Viagères, pour l'achat d'une Rente, ou en acompte de cet achat.

La Rente Viagère, la moins élevée qu'on puisse acheter, est de \$50, et la plus élevée, de \$600. Le plus bas âge auquel on puisse acheter une rente, est de 55 ans, mais on peut l'acheter à tout âge ultérieur. Un contrat, ou police, est émis à tout acheteur et l'une des dispositions prévoyantes du système est qu'il n'y a à encourir ni pénalités, ni perte. Si, pour quelque raison, les paiements venaient à cesser, on peut les reprendre à n'importe quelle époque, et si les arriérés ne sont pas payés en entier, tout ce qui en résultera sera qu'on obtiendra une rente viagère moins considérable.

Une personne de plus de 55 ans peut acheter une rente viagère immédiate, et deux personnes peuvent acheter comptant une rente viagère au dernier survivant, immédiate ou à terme.

En payant un taux plus élevé, toute rente viagère peut être garantie pour un nombre d'années déterminé. Environ 1800 personnes ont profité de cette loi; au-dessus de \$890,000 ont été versés à la Caisse des Rentes Viagères, et l'on peut dire que toutes les caisses de la société en achètent. Douze conférences ou agents sont occupés à expliquer au public le fonctionnement du système, par des conférences ou autrement, et un personnel de 18 membres est déjà nécessaire pour effectuer ce travail de bureau. Vous ne supportez rien de ces dépenses, et chaque sou payé par vous est déposé au crédit de votre compte d'achat de rentes viagères.

Si vous désirez plus amples renseignements à ce sujet, ils vous seront fournis par le Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement Canadien à Ottawa, à qui vous pouvez écrire sans affranchir vos lettres. Vous pourrez vous procurer, à votre Bureau de Poste des publications concernant ces Rentes.

Terre à Vendre

Une terre de 3 arpents et 3 perches de large par 40 arpents de profondeur. Terrain fait à la charrue pour semer 60 minots. Maison de 25 x 25, hangar de 20 x 20, grange de 110 pieds, bâtisse neuve. Bois de commerce sur le haut de la terre. Le tout en parfait ordre.

S'adresser à
JOSEPH GIROUX,
Sainte-Euphémie.

Avis au Public

Je désire informer le public de Montmagny et des paroisses environnantes que je vais m'établir dans Montmagny au mois de mai prochain; que ceux qui auront de l'ouvrage en peinture à faire faire je sollicite leur encouragement promettant de faire tout en mon possible pour donner une entière satisfaction par la beauté et la qualité.

J'aurai un assortiment de cahiers d'échantillons de tapisserie, barilaps, sanitas, anaglypta et vitre aupahe, dont l'agence à des prix très bas.

Après quinze ans d'expérience de métier, à la maison "La Cie Gauthier, et Frère, Limitée", je crois pouvoir satisfaire les plus exigeants avec les prix ordinaires de la place. Je ferai des prix spéciaux aux premiers qui me donneront leur encouragement.

ROMEO ST-PIERRE,
Peintre.

A Vendre

Un emplacement de huit arpents de profondeur avec une maison et une cuisine annexée et établie. Situé à un demi mille de l'église.

Pour prix et conditions, s'adresser à
J. EDUARD MORNEAU,
Ste-Perpétue, comté de l'Islet.

LA BANQUE NATIONALE

Capital: \$2,000,000.00

Réserve: \$1,200,000.00

DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté; l'intérêt comptant du jour du dépôt.

CINQUANTE-DEUX BUREAUX distribués sur tous les points utiles de la province.

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, Rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

Souvenez-vous qu'un dollar épargné est un dollar gagné

Gratis! Gratis! Gratis!

Nous pouvons vous fournir pour votre maison, absolument gratis, un aménagement de la meilleure qualité et du dernier modèle. Des livrets d'échantillons et tous les détails vous seront envoyés par nous sur réception de dix centins.

Ecrivez immédiatement à
COLUMBIAN PRODUCT Co.,
P. O., Box 439,
Fall-River, Mass. U.S.

A Louer

Cinq bons logements pour ouvriers, ainsi qu'un magasin, à de bonnes conditions.

S'adresser à
D. O. COULOMBE,
Montmagny.

ENGINS A GAZOLINE

Engins à gazoline de 4 forces et plus, munis des derniers perfectionnements, à vendre à très bonnes conditions.

S'adresser à
ANSELME NORMAND,
Manufacturier, Montmagny.

A Vendre

Au village de Saint-Ger-ais, comté de Bellechasse, un moulin à farine, tout en parfait ordre, bon pouvoir d'eau, boutiques à bois, à même le moulin avec scie ronde scie à ruban, etc. Engin à gazoline pour faire marcher cette boutique.

A vendre pour cause de maladie, à de bonnes conditions pour un prompt acheteur.

Pour renseignements, s'adresser à
ZEPHIRIN ROY,
Propriétaire,
St-Ger-ais, Bell.

A VENDRE

Une terre de 2 arpents et 3 perches dans le rang "Joly". Bonnes bâtisses, maison neuve, grange et hangar. Eau dans la grange. 30 arpents défrichés, 20 arpents bien boisés; bois de commerce. Près du moulin et à 3 milles du Transcontinental, à vendre avec ou sans roulant.

Pour prix et conditions, s'adresser à
J. Philippe Létourneau, marchand,
St-Paul du Buton,
Mars, Avril et Mai.

Oufs pour faire Couver

\$1.50 et \$2.00 par couvée de 13 Oufs

DE RACE PURE

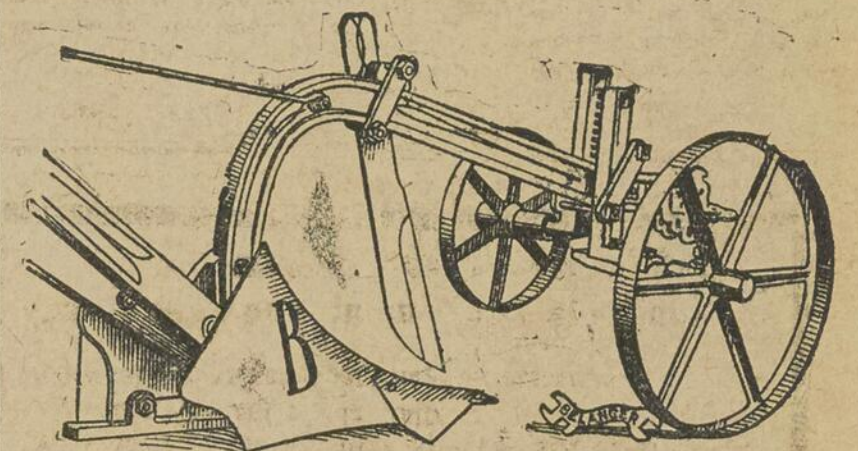
Wyandotte ...

..... Blanche

Ceux qui désirent se procurer des couvées cette année feraient bien de les retenir d'avance.

S'adresser à

**HERM. GUÉNARD, Pilote
MONTMAGNY**



Il n'est pas nécessaire d'acheter une charrue à siège pour labourer confortablement.

Notre nouveau set de roues pour mettre sous la perche rendra votre charrue ordinaire tout aussi solide dans la terre qu'une charrue à siège et il ne vous coûtera que \$5.00 au lieu de \$35.00: c'est une bonne économie.

Ces roues se posent sur n'importe quelle charrue dans 5 minutes; travaillent également bien dans les roches et le beau terrain.

Régissent la profondeur et la largeur de la raie. Quand les roues sont ajustées et la charrue bien réglée, il n'est presque plus nécessaire de tenir les manœuvres. Un enfant fera d'aussi bons labours qu'un homme d'expérience.

Nous avons dernièrement vendu de ces roues aux messieurs suivants:

THOMAS FOURNIER, St-Thomas, JOS. BRETON St-Pierre, HYP. LADURANTAYE, ELOI JALBERT, Cap St-Ignace, NOE, KIROUAC, St-Pierre, THIBURCE BERNIER.

Ils en sont des plus satisfaits et il en sera de même pour vous lorsque vous en aurez.

Venez en chercher pour l'essai: Il nous fera plaisir de les reprendre si elle ne vous donnent pas entière satisfaction.

A. Belanger